

*SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE  
DANS LE TRAIT-CARRÉ (CfEt-7)  
ET AU MOULIN DES JÉSUITES DE CHARLESBOURG (CfEt-15).*



**Manon Goyette**  
**Ville de Québec**  
**2015**



**SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE DANS LE TRAIT-CARRÉ (CfEt-7)  
ET AU MOULIN DES JÉSUITES DE CHARLESBOURG (CfEt-15).**

**Division de l'architecture et du patrimoine  
Service de l'aménagement du développement urbain  
Ville de Québec**

**Manon Goyette  
2015**

Page couverture : Travaux exécutés à la maison Pierre Lefebvre, photo Manon Goyette

© 2015  
Ville de Québec  
Tous droits réservés

Dépôt légal  
Quatrième trimestre  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN 978-2-89552-139-6

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

Coordination, Ville de Québec

William Moss

Coordination, Arrondissement de Charlesbourg  
Ville de Québec

Ann Fournier

Chargé de projet

Manon Goyette

Relevés et dessins

François Pellerin

Édition

Fernande Michaud



## **RÉSUMÉ**

Le présent rapport rend compte des résultats d'une intervention archéologique réalisée par la Ville de Québec à l'été 2015, dans le cadre de l'installation de nouveaux panneaux signalétiques dans le site patrimonial du Trait-Carré (CfEt-7), ainsi qu'au Moulin de Jésuites de Charlesbourg (CfEt-15). C'est dans ce contexte que la pose de technopieux ainsi que l'excavation de tranchées mécaniques nécessaires à l'aménagement des panneaux ont été réalisées sous la surveillance d'un archéologue. Bien que l'occupation de ces deux secteurs remonte au XVII<sup>e</sup> siècle et que le potentiel archéologique en ait déjà été démontré par des interventions antérieures, aucun vestige ou contexte significatifs ne fut découvert, sans doute en raison de la proximité des tranchées aux rues adjacentes et aux réseaux souterrains existants.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	i
TABLE DES MATIÈRES .....	ii
LISTE DES FIGURES .....	iii
LISTE DES PHOTOS.....	iv
LISTE DES CROQUIS STRATIGRAPHIQUES .....	iv
1.0 INTRODUCTION .....	1
2.0 MÉTHODOLOGIE .....	1
3.0 BREF RAPPEL HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DU SECTEUR.....	2
4.0 LES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES.....	4
5.0 RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE DANS LE TRAIT-CARRÉ ET AU MOULIN DES JÉSUITES.....	7
6.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	11
BIBLIOGRAPHIE .....	12
ANNEXE 1 : FIGURES.....	15
ANNEXE 2 : CROQUIS STRATIGRAPHIQUES .....	18

## LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Localisation des sites archéologiques CfEt-7 et CfEt-15.
- Figure 2 : Plan de localisation de l'intervention de 2015.
- Figure 3 : Plan de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges en 1754.
- Figure 4 : Extrait du plan de Robert de Villeneuve montrant la région de Québec en 1685-86. On y voit la barricade ceinturant la commune du Trait-Carré, la chapelle en bois (no. 23) et le moulin à vent (no. 50).
- Figure 5 : Plan du Trait-Carré montrant l'espace réservé par les Jésuites pour y établir le carré institutionnel.
- Figure 6a : Vue du village de Charlesbourg vers 1831 selon James Cockburn Patterson. Au loin : la première église de pierre à gauche et l'église Saint-Charles-Borromée à droite.
- Figure 6b : Vue du village de Charlesbourg vers 1831 selon James Cockburn Patterson. On peut y voir au loin les deux églises coexistantes.
- Figure 7 : Photographie ancienne montrant le moulin des Jésuites vers 1920, soit avant les transformations dont il a fait l'objet au cours du XX<sup>e</sup> siècle.
- Figure 8 : Photographie ancienne montrant le moulin des Jésuites après ses modifications, vers 1925.
- Figure 9 : Plan des sondages CfEt-7-13A et 13F.
- Figure 10 : Plan du sondage CfEt-7-13D.
- Figure 11 : Plan du sondage CfEt-7-13H.
- Figure 12a : Plan du sondage CfEt-7-5A.
- Figure 12b : Plan du sondage CfEt-7-5B.
- Figure 13 : Plan des sondages CfEt-7-13B et 13C.
- Figure 14 : Plan du sondage CfEt-7-13E.
- Figure 15 : Plan des sondages CfEt-7-13G et 13J.

## **LISTE DES PHOTOS**

- Photo 1 : Sondage CfEt-7-13A en fin d'excavation, vers l'ouest.
- Photo 2 : Sondage CfEt-7-13D en fin d'excavation, vers le nord.
- Photo 3 : Sondage CfEt-7-13H en fin d'excavation, vers le nord-ouest.
- Photo 4 : Sondage CfEt-15-5A en fin d'excavation, vers l'ouest.
- Photo 5 : Sondage CfEt-7-13B en fin d'excavation, vers l'ouest.
- Photo 6 : Vue générale du sondage CfEt-7-13E en cours d'excavation, vers le nord-ouest.
- Photo 7 : Vue générale du sondage CfEt-7-13F en cours d'excavation, vers le nord-ouest.
- Photo 8 : Vue générale du sondage CfEt-7-13G en cours d'excavation, vers le sud-est.

## **LISTE DES CROQUIS STRATIGRAPHIQUES**

- Croquis 1 : CfEt-7-13A1, stratigraphie de la paroi ouest
- Croquis 2 : CfEt-7-13B1, stratigraphie de la paroi ouest
- Croquis 3 : CfEt-7-13C1, stratigraphie de la paroi ouest
- Croquis 4 : CfEt-7-13D1, stratigraphie de la paroi nord
- Croquis 5 : CfEt-7-13E1, stratigraphie de la paroi nord-est
- Croquis 6 : CfEt-7-13F1, stratigraphie de la paroi nord
- Croquis 7 : CfEt-7- 13G1, stratigraphie de la paroi est
- Croquis 8 : CfEt-7- 13H1, stratigraphie de la paroi sud
- Croquis 9 : CfEt-15-15A1, stratigraphie de la paroi sud
- Croquis 10 : CfEt-15-5B1, stratigraphie de la paroi nord

## 1.0 INTRODUCTION

Au printemps 2015, la Ville de Québec a entrepris de changer les panneaux signalétiques d'un certain nombre de maisons historiques situées dans le Trait-Carré ainsi qu'au Moulin des Jésuites de l'arrondissement de Charlesbourg. Les travaux devant se dérouler dans l'emprise du site patrimonial déclaré, qui, tout comme le site du moulin des Jésuites, est aussi reconnu par le ministère de la Culture et des Communications comme étant un site archéologique, nous avons été mandatées par la Ville de Québec pour en assurer la supervision archéologique. L'objectif de cette intervention était de minimiser l'impact des travaux de l'entrepreneur responsable sur les ressources archéologiques potentielles.

Le site archéologique du Trait-Carré porte le numéro de code Borden CfEt-7 et le site du Moulin des Jésuites, le numéro CfEt-15 (Figure 1). Notre permis de recherche, délivré par le MCCQ pour effectuer ce mandat, porte le numéro 2015-GOYM-01. Les travaux d'excavation nécessaires à l'aménagement des bases de panneaux ont été réalisés par la compagnie *Enseignes professionnelles* les 25 et 26 mai 2015. Au total, un technopieu et dix tranchées ont été creusés, dont huit dans le Trait-Carré et 2 sur le site du moulin des Jésuites. Deux autres technopieux servant à la pose de panneaux d'interprétation furent ensuite implantés par la compagnie *Technopieux* dans le parc du Sacré-Cœur, le 22 septembre suivant. Comme ce terrain correspond à un ancien cimetière où les sépultures sont nombreuses, nous avons aussi été mandatées pour en assurer le suivi. Le présent rapport présente les résultats de cette surveillance archéologique.

## 2.0 MÉTHODOLOGIE

L'enregistrement des données a été effectué au moyen du système Tikal, largement reconnu au pays et implanté à Parcs Canada dans les années 1970<sup>1</sup>. Ce système prévoit un enregistrement par découpage inclusif de trois unités (opération, sous-opération et lot) qui permettent de localiser de façon spatiale et verticale (ou stratigraphiquement) les données archéologiques. Ainsi, pour le site du Trait-Carré (CfEt-7), l'opération 13 correspond à notre intervention et chacun des sondages effectués correspond à une sous-opération portant les lettres de A à L (Figure 2)<sup>2</sup>. Pour le site du Moulin des Jésuites (CfEt-15), l'intervention correspond à l'opération 5 et les deux tranchées excavées aux sous-opérations A et B. L'ensemble de la stratigraphie de chacun des sondages porte le numéro de lot arbitraire 1.

Tous les sondages ont été enregistrés sur un modèle de feuille de résumé de lot habituellement utilisé à la Ville de Québec dans le cas des surveillances archéologiques et approuvé par le MCCQ. Des croquis stratigraphiques des parois de chaque sondage, de même que la localisation sommaire de chacun d'eux ont été notés dans un carnet d'arpentage (en annexe). Tous les sondages et technopieux ont été photographiés et relevés au moyen d'une station totale et ont été reportés sur un plan de base géoréférencé, qui nous a servi à la production des plans présentés dans ce rapport. Les notes de terrain, le carnet d'arpentage et les photographies numériques sont conservés à la Ville de Québec et une copie en a été déposée au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

---

<sup>1</sup> Cette méthode d'enregistrement a été développée sur le site archéologique et parc national de Tikal, au Guatemala. Voir : J. D. Swannack, *Manuel de fouille archéologique*, Ottawa, Service des lieux historiques nationaux, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1973.

<sup>2</sup> Les lettres I et O ne sont jamais utilisées.

### 3.0 BREF RAPPEL HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DU SECTEUR

L'historique de l'occupation humaine du Trait-Carré et du Moulin des Jésuites de Charlesbourg a été expliqué à maintes reprises dans les rapports des différentes interventions archéologiques ayant été réalisées dans le secteur depuis le début des années 2000<sup>3</sup>. En fait, les deux sites font partie de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges, fief qui est concédé aux Jésuites dès le tout début du deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle, par le vice-roi de la Nouvelle-France, Henri de Lévy<sup>4</sup>.

C'est en effet en 1626, année même où Champlain entreprend la reconstruction du fort Saint-Louis pour assurer la protection de la petite colonie, que les Jésuites acquièrent ce vaste territoire d'une lieue de front sur quatre lieues de profondeur, en bordure nord-est de la ville naissante. En ces temps d'hostilités avec l'Angleterre, mais surtout avec les nations iroquoises, le contexte défensif qu'impose la colonisation du territoire amène Louis XIV à exiger que les habitants de la Nouvelle-France regroupent leurs habitations en bourgs et bourgades pour assurer leur sécurité en cas d'attaque. Cette exigence fera l'objet d'un arrêt du roi en 1663, arrêt qui influencera le plan de lotissement qu'élaboreront les Jésuites pour le développement et l'exploitation de leur seigneurie<sup>5</sup>.

Ainsi naquit le plan si particulier d'aménagement initial de village de Charlesbourg : en forme d'étoile, le lotissement des terres sera structuré de sorte que chacune d'elle converge vers un point central, un espace commun entouré d'une barricade (Figure 3). Tout près de cette barricade seront érigées les habitations et à l'intérieur, s'y trouvera la Commune, où le bétail pourra être mis au pâturage et à l'abri des prédateurs durant la nuit. Un plan d'aménagement similaire sera ensuite élaboré par l'intendant Talon pour trois autres secteurs de la seigneurie, soit ceux de Bourg-Royal, Bourg-Talon et Bourg-la-Reine. De ces trois projets, seul Bourg-Royal sera concrétisé et correspond aujourd'hui au carré De Tracy<sup>6</sup>.

Ce n'est qu'après 1650 que les premières terres sont concédées dans la seigneurie Notre-Dame-des-Anges. En fait, la concession des terres aurait débuté le 22 février 1665, soit environ sept mois avant l'arrivée de Jean Talon<sup>7</sup>. En 1666, le nouveau village de Charlesbourg compte déjà 112 habitants<sup>8</sup> et en 1670, les Jésuites y construisent un premier moulin, à vent, qui sera apparemment situé dans la Commune<sup>9</sup>. Une bande de terre ayant été réservée le long de chacun des côtés de la Commune, on verra peu de temps après un chemin ceinturer l'espace commun, chemin que l'on nommera le «Trait-Carré»<sup>10</sup>. Le Trait-Carré sera également traversé du nord au sud par la route de Québec et d'ouest en est par la route de la Jeune-Lorette, qui de là, se rendait au Bourg-Royal, puis jusqu'à Beauport<sup>11</sup>. Le plan de Robert de Villeneuve, dressé en date

---

<sup>3</sup> Voir bibliographie les différents rapports d'intervention touchant le secteur du Trait-Carré et du moulin des Jésuites de Charlesbourg.

<sup>4</sup> La seigneurie est concédée le 10 mars 1626. Voir à cet effet : Pierre Hamelin, «*Dossier documentaire sur l'histoire de la rivière Beauport*». *Rapport final*, Québec, document inédit, 1992, p. 5-6.

<sup>5</sup> C. Cloutier, *Surveillance archéologique, Trait-Carré de Charlesbourg*, entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design et du patrimoine, Ville de Québec, 2007.

<sup>6</sup> L. Côté et J. Dorion, *Arrondissement de Charlesbourg*, Québec, Ville de Québec, 2008, pp. 8-9.

<sup>7</sup> Daniel Simoneau, *Rapport d'inventaire archéologique, Le Trait-Carré de Charlesbourg*, entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design, de l'architecture et du patrimoine, Ville de Québec, 2004, p. 3.

<sup>8</sup> L. Côté et J. Dorion, *Op. Cit.*

<sup>9</sup> M. Gaumont, *Intervention archéologique au moulin des Jésuites, CfEt-15, Charlesbourg, février-mars 1989*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 1989, p. 1.

<sup>10</sup> D. Simoneau, *Op. Cit.*

<sup>11</sup> Ces deux routes correspondent aujourd'hui respectivement à la 1<sup>re</sup> Avenue et au boulevard Louis-XIV.

de 1685-1686, nous indique que le moulin à vent se trouvait à l'extérieur de la barricade, juste au nord du Trait-Carré et à l'est de la route de Québec (Figure 4).

Lors de l'implantation du plan radial de leur seigneurie, les Jésuites avaient pris soin de se réserver un terrain au sein de l'espace commun, afin d'y ériger les bâtiments à vocation religieuse et administrative de leur communauté<sup>12</sup>. Ainsi, on y verra apparaître dès 1666 une chapelle, bordée du côté sud par un premier cimetière. Vraisemblablement, l'édifice sera construit selon un modèle inspiré du nord-ouest de la France : en colombage bousillé puis lambrissé, il sera coiffé d'un toit de chaume, techniques de construction peu adaptées au climat rigoureux du Canada.

Selon le même plan de Villeneuve, cette chapelle était située dans le secteur de l'église actuelle (Figure 4)<sup>13</sup>. Le terrain destiné à accueillir les bâtiments institutionnels de la communauté était lui aussi entouré d'une clôture ou d'une barricade, tout comme le cimetière et la Commune. Durant ses années d'utilisation, qui se poursuivirent jusqu'en 1697, le bâtiment de bois aurait fait l'objet de plusieurs travaux de construction<sup>14</sup> : d'abord, il aurait été agrandi en 1676, puis on lui aurait annexé un tambour en 1691. Durant les années 1690, on lui aurait prodigué plusieurs travaux d'entretien et de rénovation, dont le remplacement de son bousillage en 1692 et celui de son toit de chaume en 1695.

L'état du bâtiment demeurant pitoyable malgré ces travaux, l'on amorça la construction d'une église en maçonnerie juste à côté. En forme de croix latine, cette église fut érigée juste au nord du chemin de la Jeune-Lorette (ou chemin du Bourg-Royal; Figure 5). Ses murs en pierre furent recouverts de crépi, puis coiffés d'un toit en bardeaux de cèdre. Terminé en 1697, le bâtiment ne fut muni d'un clocher que quatre ans plus tard, soit en 1702<sup>15</sup>. Aussi, ce n'est qu'après la démolition de cette église, soit en 1836, que le terrain situé juste au nord servit à l'inhumation des défunts du village. Entre temps, un troisième lieu de culte, soit l'église actuelle, avait été construit à l'emplacement de l'ancienne chapelle en bois (Figures 6a et 6b)<sup>16</sup>. Cet événement provoqua la fermeture du premier cimetière, ouvert aux tous débuts de l'occupation du Trait-Carré. Quant au cimetière au nord de l'église, il fut fermé en 1894<sup>17</sup>.

Pour ce qui est du logement de la communauté religieuse durant le Régime français, un premier presbytère apparaît du côté ouest de la route de Québec (1<sup>re</sup> Avenue), sur un plan daté de 1730 (Figure 5). Selon l'ensemble des sources consultées, il semble que ce dernier ait été présent durant très longtemps, puisqu'en 1807, il aurait été rehaussé d'un étage<sup>18</sup>. Un deuxième presbytère, soit le presbytère actuel, sera toutefois construit au même endroit en 1846. Bien que dans le cœur du vieux village, le lotissement et la fragmentation des terrains aient provoqué la construction de nombreuses maisons depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le tracé des anciens chemins bordant les terres établies selon le plan radial des Jésuites est aujourd'hui encore perceptible par l'axe de certaines des rues avoisinant le Trait-Carré, encore préservé.

---

<sup>12</sup> *Op. Cit.*, p. 4.

<sup>13</sup> Selon différentes hypothèses, cette chapelle aurait été située à l'emplacement de l'église actuelle, ou encore dans le secteur sud-ouest du parc du Sacré-Cœur. Voir à cet effet : S. Rouleau, *Surveillance archéologique au parc du Sacré-Cœur de Charlesbourg (CfEt-7) et au moulin à vent de l'Hôpital-général-de Québec*, entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design et du patrimoine, Ville de Québec, 2014, pp. 6-7.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> Les travaux de construction de cette église se déroulèrent de 1827 à 1833. Pour plus de détails : voir l'ensemble des rapports d'interventions archéologiques produits, durant les années 2000.

<sup>17</sup> S. Rouleau, *Op. Cit.*, p. 4.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 6.

Quant au moulin à vent, il fut remplacé par un moulin à eau entre 1733 et 1744<sup>19</sup>. Située sur la terre de Pierre Lefebvre, laquelle était traversée par la rivière des Commissaires, la construction de ce nouveau moulin banal exigea l'expropriation du fils de Pierre Lefebvre, moyennant la somme considérable de 500 livres. Après l'abolition en 1773 de l'ordre des Jésuites au Canada, et la mort du Père Casot en 1800, la gestion du moulin, tout comme d'ailleurs celle l'ensemble des biens de la communauté, fut attribuée à la Commission des biens cy-devant des Jésuites. Ainsi devenu propriété publique, le moulin à eau fut loué à bail à différents meuniers qui en assurèrent les opérations et la production<sup>20</sup>.

Suite à l'abolition du régime seigneurial au Canada en 1854, le vieux bâtiment fut vendu à l'entreprise privée. En 1895, l'exploitation du moulin fut compromise par la Corporation municipale de Limoilou, qui aménagea un aqueduc dont l'emprise exigea le détournement de l'eau du ruisseau (Figure 7). Ce fut le début de la fin. Conséquemment à un litige opposant le propriétaire de l'édifice, Paul Paradis, à la municipalité de Limoilou, cette dernière saisit l'occasion d'en faire l'acquisition, ce qui lui permit de se garder le droit de modifier de façon irrémédiable le débit du cours d'eau en cas de vente. La rentabilité du moulin en étant ainsi atteinte définitivement, le bâtiment subit alors d'importantes modifications, car les nouveaux propriétaires des lieux y implantèrent successivement une forge, puis une usine de fer ornemental (Figure 8). Toutefois, il semblerait que les activités meunières s'y poursuivirent jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou le premier quart du siècle suivant<sup>21</sup>. En 1967, une partie du terrain fut vendue à l'*Imperial Oil Ltd*, qui y construisit une station-service. Ces travaux perturbèrent sans doute de façon substantielle la partie ouest du terrain, en bordure du boulevard Henri Bourassa. Aujourd'hui, l'ancien moulin des Jésuites a été restauré et appartient à la Ville de Québec.

#### 4.0 LES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES

La toute première intervention archéologique à avoir été menée dans le secteur du Trait-Carré remonte à 1978, quand Michel Gaumont, du Ministère des Affaires culturelles effectua un sondage archéologique sur le site du potier Ampleman de la 1<sup>re</sup> Avenue<sup>22</sup>. Bien que cette intervention eût été située à l'extérieur des limites du Trait-Carré, celle-ci est digne de mention puisque ce fut l'occasion pour l'auteur de monter un dossier historique en lien avec l'occupation du Trait-Carré. Ce dernier est déposé au ministère de la Culture et des Communications.

Puis, en 1986, ce fut l'archéologue Mona Laflamme qui procéda à la toute première intervention archéologique dans l'emprise même du Trait-Carré (CfEt-7), lors de travaux de réaménagement du carrefour situé devant l'église Saint-Charles-Borromée<sup>23</sup>. C'est cette surveillance qui permit d'attester du potentiel archéologique dans le secteur du Carré institutionnel que les Jésuites s'étaient réservé dès l'implantation de leur seigneurie. À cette occasion, différents vestiges furent découverts, dont quelques-uns associés au premier presbytère, en lien avec des niveaux archéologiques témoignant du Régime français. Aussi, des traces de bois furent découvertes le long du parement nord de l'église Saint-Charles-Borromée, secteur où se trouvait jadis la chapelle de bois. En bordure du parc Sacré-Cœur et de l'ancien cimetière, Laflamme enregistra des vestiges associés à l'ancien mur d'enceinte du deuxième cimetière, qui selon elle, étaient aussi ceux de la première église de pierre construite en remplacement de la chapelle en bois.

---

<sup>19</sup> ARTEFACTUEL, *Le moulin des Jésuites (CfEt-15), Intervention archéologique de 2008*, entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, Artefactuel, 2009, p. 2.

<sup>20</sup> *Ibid*, pp. 3-4.

<sup>21</sup> *Ibid*, p.7.

<sup>22</sup> Intervention effectuée sur les lots 304, 305 et 306. Voir : M. Gaumont, *L'atelier de Philippe Ampleman (141-QU)*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 1978; D. Simoneau, *Op. Cit.*, p. 7.

<sup>23</sup> M. Laflamme, *Rapport de surveillance archéologique des travaux exécutés dans l'arrondissement historique de Charlesbourg*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine, 1986.

L'année suivante, François Véronneau supervisa le volet archéologique des travaux de rénovation de l'Église Saint-Charles-Borromée qui nécessitèrent l'excavation de deux tranchées respectives le long des parements nord et sud du bâtiment<sup>24</sup>. Selon l'archéologue, l'église Saint-Charles-Borromée aurait été construite depuis l'intérieur. Il constata aussi la présence des restes d'échafaudages en bois le long de mur de fondation nord de l'actuelle église, plutôt que les traces de la chapelle en bois. Quand au secteur sud du bâtiment, là où devrait se trouver le premier cimetière de la paroisse, il aurait été décapé antérieurement à cette intervention, ce qui aurait fait disparaître les niveaux archéologiques, du moins, en bordure de l'église.

En 2011, Richard Fiset réalisa une autre surveillance archéologique lors de travaux de décapage dans le stationnement situé à proximité de l'actuel presbytère. À l'instar de Laflamme, il y découvrit des vestiges associés au premier presbytère, de même que des contextes archéologiques en lien avec ces derniers. Cette intervention permit encore une fois d'attester du potentiel archéologique de ce secteur.

En 2003, l'archéologue de la Ville de Québec, Daniel Simoneau, eut le mandat de procéder à un inventaire archéologique du Trait-Carré, afin d'en vérifier le potentiel au-delà des secteurs déjà étudiés lors des interventions de Laflamme, Véronneau et Fiset<sup>25</sup>. Les secteurs ciblés, ceux de la maison Pierre Lefebvre et de la cour de l'école Saint-Charles, présentaient un fort potentiel archéologique présumé. Des six tranchées réalisées en fouilles fines, un seul niveau d'occupation ne fut toutefois mis au jour, témoignant vraisemblablement d'une accumulation très ténue, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Il en ressortit néanmoins que ces secteurs comportaient un excellent potentiel archéologique, compte tenu du fait que ce contexte, fort d'une très longue période d'occupation, était toujours en place et n'avait jamais été perturbé.

Ce fut ensuite au tour de Céline Cloutier, également de la Ville de Québec, de superviser les travaux de réfection des rues et des réseaux souterrains du secteur ouest du Trait-Carré<sup>26</sup>. Cette intervention, menée en 2005, permit la découverte de plusieurs vestiges. D'abord, mentionnons celle d'un pieu en bois qui pourrait être associé à la barricade, car sa datation au radiocarbone permet de situer son âge entre 1445 et 1653. Également, celle d'un dépôt d'artefacts associés à l'occupation du premier presbytère, puis celle des vestiges d'un ancien bâtiment, probablement une maison, construite durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en bordure sud du boulevard Louis XIV. Cloutier a aussi localisé d'anciennes conduites d'aqueduc en bois associées à un même système d'approvisionnement en eau, de même que les vestiges de murets marquant d'anciennes limites de propriété. À cela s'ajoute celle des vestiges d'une dépendance en maçonnerie sèche et trois niveaux d'abandon ou de destruction d'un bâtiment qui aurait été occupé durant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Enfin, mentionnons que les fondations de l'ancien enclos entourant le cimetière du parc du Sacré-Cœur ont été localisées au cours de cette intervention, de même que les restes possibles d'un ancien charnier qui pourrait remonter au Régime français.

Serge Rouleau, aussi de la Ville de Québec, réalisa l'année suivante une autre surveillance lors de travaux de réenfouissement de réseaux souterrains, ainsi que lors de l'aménagement de nouveau mobilier urbain<sup>27</sup>. Ces travaux, qui eurent lieu dans la moitié sud du secteur, permirent de documenter le potentiel archéologique de différentes propriétés privées. Tout comme lors de l'intervention de Cloutier, plusieurs vestiges furent repérés, dans les différents secteurs touchés. Parmi les découvertes les plus significatives, mentionnons celle de deux ou trois sépultures

---

<sup>24</sup> F. Véronneau, *Rapport de surveillance archéologique à l'église Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 1987.

<sup>25</sup> D. Simoneau, *Rapport d'inventaire archéologique, Le Trait-Carré de Charlesbourg*, entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design, de l'architecture et du patrimoine, Ville de Québec, 2004.

<sup>26</sup> C. Cloutier, *Surveillance archéologique, Trait-Carré de Charlesbourg*, entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design et du patrimoine, Ville de Québec, 2007.

<sup>27</sup> S. Rouleau, *Op. Cit.*

localisées entre les édifices situés aux 115-121 et 133-145 du boulevard Louis-XIV, de même que celle des vestiges de plusieurs bâtiments à vocation domestique, peut-être des maisons, dont l'une érigée au XIX<sup>e</sup> siècle et l'autre avant 1760. Située non loin de la maison de Pierre Lefebvre, sur le terrain de l'actuelle maison patrimoniale du 8140 de la rue du Trait-Carré Est, la première pourrait même dater d'avant 1710, puisqu'avant cette date, quatre propriétaires se sont succédé sur la terre lui correspondant<sup>28</sup>. La seconde, située dans le secteur du 8224-8226 de la même rue, apparaît sur un plan de Sitwell daté de 1867. Ses fondations résiduelles seraient associées à un assemblage d'artefacts datable de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>.

D'autres vestiges de maison ou de bâtiments secondaires furent trouvés par Rouleau, notamment dans les secteurs du 8225 et du 8180 du Trait-Carré Est, de même que dans la cour de la maison sise au 7910 de cette même rue. En plus de ces vestiges de dépendances, l'archéologue découvrit aussi plusieurs vestiges de murets délimitant d'anciennes propriétés, de même que ceux d'un fond de tonneau, ou encore d'un cuvier, posé à la surface du roc dans une fosse circulaire. Comme plusieurs de ces vestiges étaient associés à un tissu archéologique bien en place, l'intervention permit en somme de mettre en relief le très bon potentiel archéologique de plusieurs secteurs particuliers du Trait-Carré.

À la lumière des deux sépultures découvertes par Rouleau en 2006, le paléoanthropologue Robert Larocque eut pour mandat de procéder à un inventaire archéologique du parc du Sacré-Cœur, dans le but d'y vérifier les vestiges du deuxième cimetière de la paroisse et ceux de la première église en pierre<sup>30</sup>. Son intervention permit d'attester de la présence de nombreuses sépultures dans cet espace et de dégager plusieurs vestiges associés à l'église. Au total, dix sépultures furent identifiées par Larocque, dont celle d'un fœtus qui a été prélevée, au contraire des autres qui ont toutes été laissées en place.

Puis en 2007, la firme Ethnoscop fut mandatée pour procéder à une fouille systématique dans le parc, en prévision du projet de mise en valeur des vestiges de la première église<sup>31</sup>. L'objectif étant de continuer à en dégager et à en documenter les vestiges, cette intervention permit d'en saisir l'organisation spatiale, de même qu'une part de son évolution architecturale. À cette occasion, dix-huit autres sépultures furent mises au jour tout autour du périmètre des fondations du bâtiment. Comme la plupart de celles-ci étaient celles de jeunes enfants, il se peut que cet espace ait été réservé à cette fin, durant la période d'utilisation de l'église. Cette hypothèse laisserait présumer que ce deuxième cimetière aurait été ouvert avant l'abandon de ce lieu de culte. En 2013, lors de travaux de mise en valeur des vestiges de l'église, Rouleau fut chargé d'assurer la supervision des travaux d'excavation.

De son côté, Michel Gaumond s'intéressa au moulin des Jésuites dès 1989. Dans la cave de l'édifice, il procéda à l'ouverture de sept sondages archéologiques, dans le cadre de ses travaux de restauration<sup>32</sup>. Les résultats de cette intervention menèrent à des découvertes peu concluantes, puisque seuls quelques niveaux d'occupation de la période 1820-1900 furent repérés. Au printemps suivant, il semblerait que d'importantes tranchées d'excavation furent effectuées à l'extérieur du moulin. Les découvertes réalisées au cours de ces travaux n'auraient fait l'objet d'aucun rapport. Les notes manuscrites de l'auteur feraient toutefois allusion au fait que des éléments permettant de connaître l'étendue et le volume des réservoirs nécessaires au

---

<sup>28</sup> *Ibid*, p. 10.

<sup>29</sup> *Ibid*, pp. 12-13.

<sup>30</sup> R. Larocque, *Le Trait-Carré de Charlesbourg inventaire archéologique sur le site de la première église et du second cimetière (CfEt-7)*, entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, 2007.

<sup>31</sup> Ethnoscop, *Fouilles archéologiques Parc du Sacré-Cœur (CfEt-7) Arrondissement de Charlesbourg*, entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Boucherville, 2008.

<sup>32</sup> M. Gaumond, *Intervention archéologique au moulin des Jésuites, CfEt-15, Charlesbourg, février-mars 1989*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 1989.

fonctionnement du moulin auraient été trouvés<sup>33</sup>. Sommes toutes, le terrain en bordure de l'édifice aurait sensiblement été perturbé lors de ses travaux de restauration, mais dans une mesure qui demeure difficile à déterminer.

En 2008, la coopérative de travail *Artefactuel* eut le mandat d'effectuer un inventaire archéologique sur le site du Moulin des Jésuites, suivi d'une surveillance lors de travaux d'aménagement paysager<sup>34</sup>. Cette intervention permit de confirmer que la portion de terrain située à l'ouest du canal du moulin avait nettement été perturbée par la construction et la démolition de la station-service de l'*Imperial Oil Ltd.* De même, dans toutes les tranchées réalisées au nord du bâtiment, il appert que le tissu archéologique est clairement perturbé, résultats probables des travaux de restauration du moulin en 1989. Seuls quelques vestiges en maçonnerie pouvant être associés aux bassins de retenue du moulin ont été retrouvés. En l'absence de stratigraphie intacte pouvant permettre d'établir des liens apportant une datation à la construction de ces ouvrages, la conclusion en est qu'il s'agit probablement des mêmes vestiges retrouvés par Gaumond en 1989<sup>35</sup>.

## 5.0 RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE DANS LE TRAIT-CARRÉ ET AU MOULIN DES JÉSUITES

La surveillance des travaux d'excavation nécessaires à l'installation des nouveaux panneaux signalétiques du Trait-Carré ne déboucha que sur très peu de résultats probants. D'entrée de jeu, mentionnons qu'aucun vestige architectural ne fut retrouvé au cours de cette intervention ni aucun artefact. Des onze tranchées mécaniques exécutées par l'entrepreneur (Figure 2 : CfEt-7-13A à 13H et CfEt-15 5A et 5B), cinq ont présenté des niveaux archéologiques intacts, alors que les six autres n'ont révélé que des contextes perturbés. La chose n'est pas étonnante, puisque toutes les tranchées excavées se situent en bordure des rues, où d'importants travaux de voiries et d'enfouissements de réseaux souterrains ont déjà été réalisés. Pour ce qui est des technopieux installés dans le parc du Sacré-Cœur (Figure 2 : CfEt-7-13J à 13L), il va de soi qu'aucune donnée archéologique n'a été récoltée au cours de cette activité.

Ainsi, il appert que les sous-opérations 5A et 5B du site du Moulin des Jésuites (CfEt-15), de même que les sous-opérations 13A, 13D et 13H du Trait-Carré (CfEt-7) ont présenté une stratigraphie composée de remblais récents. La plupart de ces tranchées ont été excavées sur une profondeur variant entre 1,20 m à 1,40 m. L'excavation des tranchées 13A et 13D tout particulièrement, lesquelles se situent respectivement du côté sud et nord-est de l'église Saint-Charles-Borromée (Figures 9 et 10), s'est terminée à la surface d'un réseau de conduites souterraines protégées par un massif de béton (Photos 1 et 2). La tranchée 13H, qui fut réalisée à l'entrée du parc de la Commune sur la rue du Trait-Carré Ouest (Figure 11), ne comportait qu'un seul remblai de loam argileux hétérogène apparaissant directement sous le couvert végétal (Photo 3). Quant aux deux tranchées excavées sur le terrain du Moulin des Jésuites (Figure 12; Photo 4), elles ne comportaient qu'une série de remblais en lien avec des travaux d'aménagement récents<sup>36</sup>.

---

<sup>33</sup> ARTEFACTUEL, *Op. Cit.*, p. 8-9.

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>36</sup> Voir les croquis stratigraphiques en annexe.



Photo 1 : Sondage CfEt-7-13A en fin d'excavation, vers l'ouest (Photo : Manon Goyette, Ville de Québec).



Photo 2 : Sondage CfEt-7-13D en fin d'excavation, vers le nord (Photo : Manon Goyette, Ville de Québec).

Pour ce qui est des cinq autres tranchées réalisées en bordure des rues du Trait-Carré, nous avons noté que dans tous les cas, celles-ci présentaient au moins une couche d'occupation en place. La plupart du temps, cette couche correspond à un loam argileux brun foncé homogène, plus ou moins compact et parfois très organique<sup>37</sup>. Elle fut repérée à une profondeur variable sous des remblais récents, non loin des maisons Pierre Lefebvre (13B : Figure 13; photo 5) et Ephraïm-Bédard (13E : Figure 14; photo 6), de la Salle Pierre-Garon (13F : Figure 9; photo 7) et sur le terrain du presbytère en bordure ouest de la 1<sup>re</sup> avenue (13G : Figure 15; photo 8).

---

<sup>37</sup> *Idem.*



Photo 3 : Sondage CfEt-7-13H en fin d'excavation, vers le nord-ouest (Photo : Manon Goyette, Ville de Québec).



Photo 4 : Sondage CfEt-15-5A en fin d'excavation, vers l'ouest (Photo : Manon Goyette, Ville de Québec).



Photo 5 : Sondage CfEt-7-13B en fin d'excavation, vers l'ouest (Photo : Manon Goyette, Ville de Québec).



Photo 6 : Vue générale du sondage CfEt-7-13E en cours d'excavation, vers le nord-ouest (Photo : Manon Goyette, Ville de Québec).



Photo 7 : Vue générale du sondage CfEt-7-13F en cours d'excavation, vers le nord-ouest (Photo : Manon Goyette, Ville de Québec).

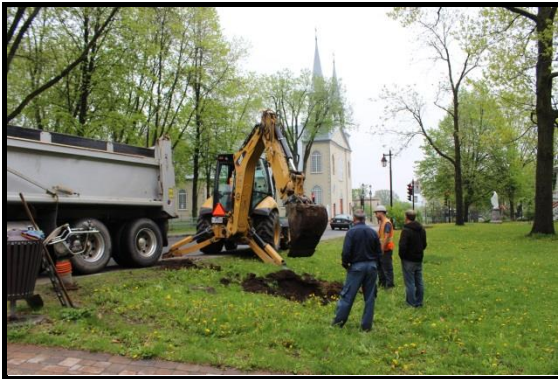


Photo 8: Vue générale du sondage CfEt-7-13G en cours d'excavation, vers le sud-est (Photo : Manon Goyette, Ville de Québec).

À cause de sa texture et sa coloration foncée, qui témoignent d'un apport important de matières organiques, il est permis de penser qu'il s'agit ici d'un terreau ou d'un horizon humique naturel. Dans toutes les tranchées où il a été repéré, la base de ce sol ne fut pas atteinte. Mais à partir de ce que nous avons pu en observer, nous savons que son épaisseur est considérable, soit de plus 0,40 m. Bien que nous ne pouvons établir avec certitude qu'il s'agit d'une seule et même couche qui s'étendrait sur l'ensemble du secteur, nous pouvons avancer que s'il en est, celle-ci

correspondrait à une accumulation naturelle qui s'échelonnerait sur les 300 ans d'occupation du Trait-Carré. Il s'agirait donc du sol naturel qui aurait été en place au moment de l'arrivée des premiers colons sur la seigneurie Notre-Dame-des-Anges et qui aurait été occupé jusqu'au moment de l'élargissement des rues et des différents travaux d'aménagements dans le secteur au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Bien sûr, une fouille fine dans chacun des secteurs concernés permettrait de trouver d'autres éléments et par le fait même, de raffiner cette interprétation.

## 6.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Notre intervention n'aura donc permis que de retrouver la couche archéologique qui témoigne probablement de l'ensemble de l'accumulation de sol naturel dans le secteur du chemin du Trait-Carré durant ses 300 années d'occupation. Toutefois, le dégagement manuel et minutieux du tissu stratigraphique en place, tel qu'il devrait l'être lors d'une vraie fouille archéologique, déboucherait peut-être sur la découverte d'autres contextes permettant de comprendre l'évolution de chacun des secteurs concernés. À tout le moins, elle permettrait peut-être de repérer des niveaux différents au sein de cette même couche d'occupation et d'y récolter des artefacts qui apporteraient une datation relative à ce processus de déposition.

À la lumière des interventions de Cloutier et Rouleau en 2005 et 2006, on sait qu'il existe des vestiges d'anciens bâtiments secondaires, de murets de propriété disparus et même d'habitations ayant précédé les maisons historiques existantes. Ces restes d'occupations anciennes du Trait-Carré, qui ne sont pas forcément représentés sur les plans anciens, peuvent se trouver n'importe où à l'extérieur des emprises de rues et de leurs conduites souterraines. Hormis pour les secteurs situés en bordure des rues ceinturant l'église Saint-Charles-Borromée et le Moulin des Jésuites, l'absence de vestiges structuraux dans les tranchées observées ne signifie donc pas pour autant que le potentiel archéologique y est nul.

En conséquence et compte tenu des observations faites au cours de cette intervention, nous recommandons qu'une supervision archéologique continue d'être assurée chaque fois qu'il y aura des travaux d'excavation sur les terrains du Trait-Carré, en particulier sur ceux où se trouve une maison historique. L'apport de nouvelles données archéologiques, récoltées au cours de ces interventions, ne fera que documenter davantage l'évolution de ce lieu et renforcer la valeur historique de son patrimoine bâti.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARTEFACTUEL. *Le moulin des Jésuites (CfEt-15), Intervention archéologique de 2008*, entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, Artefactuel, 2009.
- CAMERON, Christina et Jean TRUDEL. *Québec au temps de James Patterson Cockburn*, Québec, Éditions Garneau, 1976.
- CLOUTIER, Céline. *Surveillance archéologique, Trait-Carré de Charlesbourg*, entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design et du patrimoine, Ville de Québec, 2007.
- CÔTÉ, Louise et Jacques Dorion. *Arrondissement de Charlesbourg*, Québec, Ville de Québec, 2008.
- ETHNOSCOPI. 2008. *Fouilles archéologiques Parc du Sacré-Cœur (CfEt-7) Arrondissement de Charlesbourg*, entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Boucherville, 2008.
- FISSET, Richard. *Surveillance archéologique dans le stationnement du presbytère de Saint-Charles-Borromé (CfEt-7)*, Québec, Richard Fiset consultant, 2003.
- GAUMOND, Michel. *L'atelier de Philippe Ampleman (141-QU)*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 1978.
- GAUMOND, Michel. *Intervention archéologique au moulin des Jésuites, CfEt-15, Charlesbourg, février-mars 1989*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 1989.
- HAMELIN, Pierre. Pierre Hamelin, «*Dossier documentaire sur l'histoire de la rivière Beauport*». *Rapport final*, Québec, document inédit déposé à la Ville de Beauport, 1992.
- L'ANGLAIS, Paul-Gaston. *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et pour les écofacts*, Québec, CÉLAT, Université Laval, 1994.
- LAFLAMME, Mona. *Rapport de surveillance archéologique des travaux exécutés dans l'arrondissement historique de Charlesbourg*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine, 1986.
- LAROCQUE, Robert. *Le Trait-Carré de Charlesbourg inventaire archéologique sur le site de la première église et du second cimetière (CfEt-7)*, entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec 2007.

- ROULEAU, Serge. *Surveillance archéologique au parc du Sacré-Cœur de Charlesbourg (CfEt-7) et au moulin à vent de l'Hôpital-général-de Québec*, entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design et du patrimoine, Ville de Québec, 2014.
- SIMONEAU, Daniel. *Évaluation générale de potentiel archéologique de la période historique. Le Trait-Carré de Charlesbourg*, Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division design, architecture et patrimoine, 2004.
- SIMONEAU, Daniel. *Rapport d'inventaire archéologique, Le Trait-Carré de Charlesbourg*, entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec , Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design, de l'architecture et du patrimoine, Ville de Québec, 2004.
- SWANNACK, Jervis D. *Manuel de fouille archéologique*, Ottawa, Service des lieux historiques nationaux, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1973.
- TRUDEL, Marcel. *Le terroir du Saint-Laurent en 1663*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973.
- TRUELLE, Charles. *Paroisse de Charlesbourg*, Québec, Imprimerie Générale A. Côté et Cie, 1887.
- VÉRRONNEAU, François. *Rapport de surveillance archéologique à l'église Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 1987.



## **ANNEXE 1 : FIGURES**



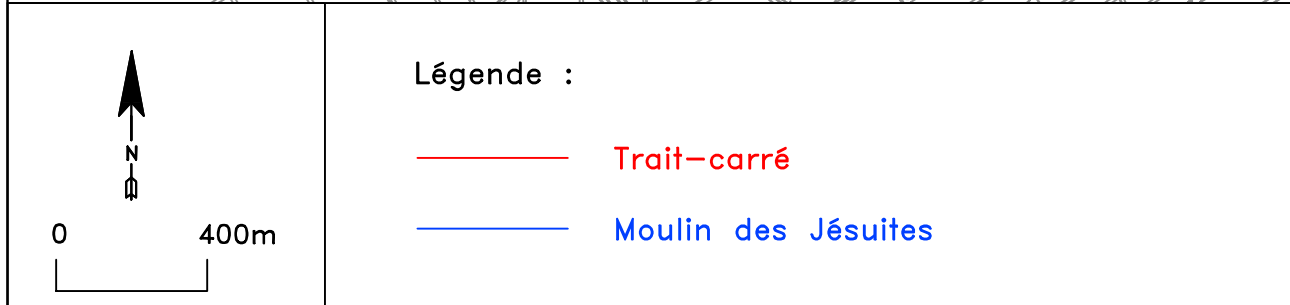
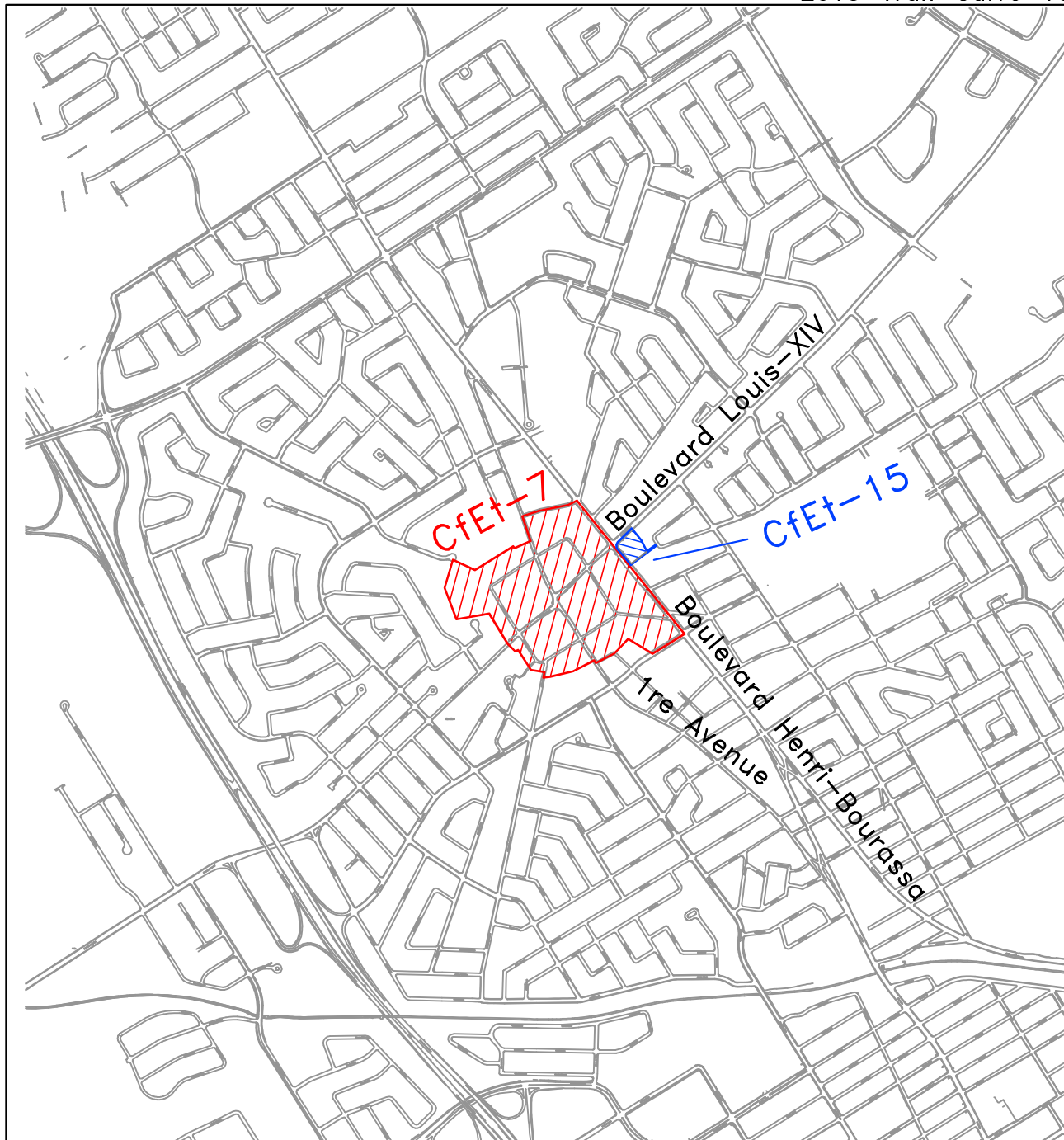


Figure 1. Plan de localisation générale des sites CfEt-7 et CfEt-15

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
Dessiné par F.Pellerin

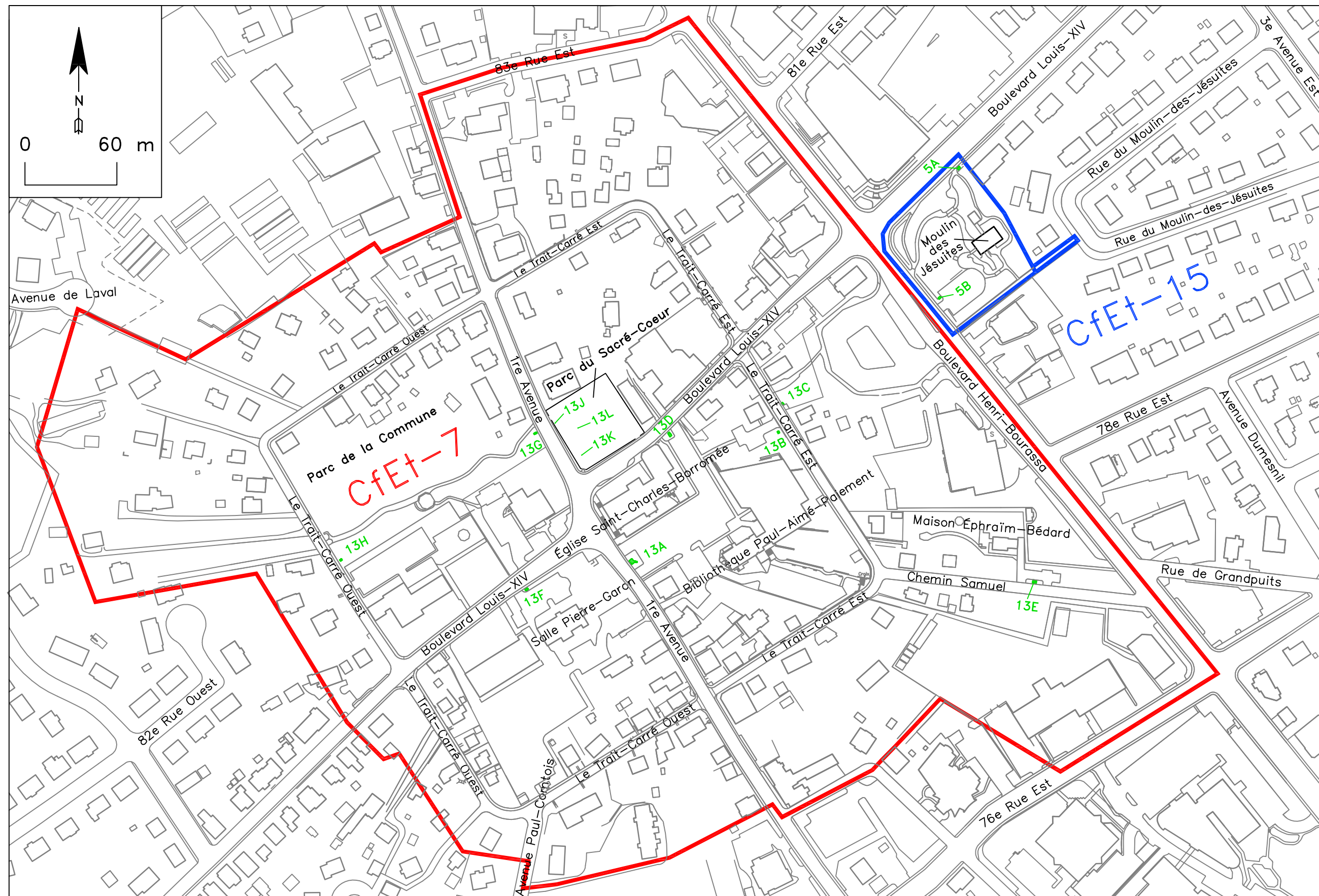


Figure 2. Plan de localisation de l'intervention de 2015

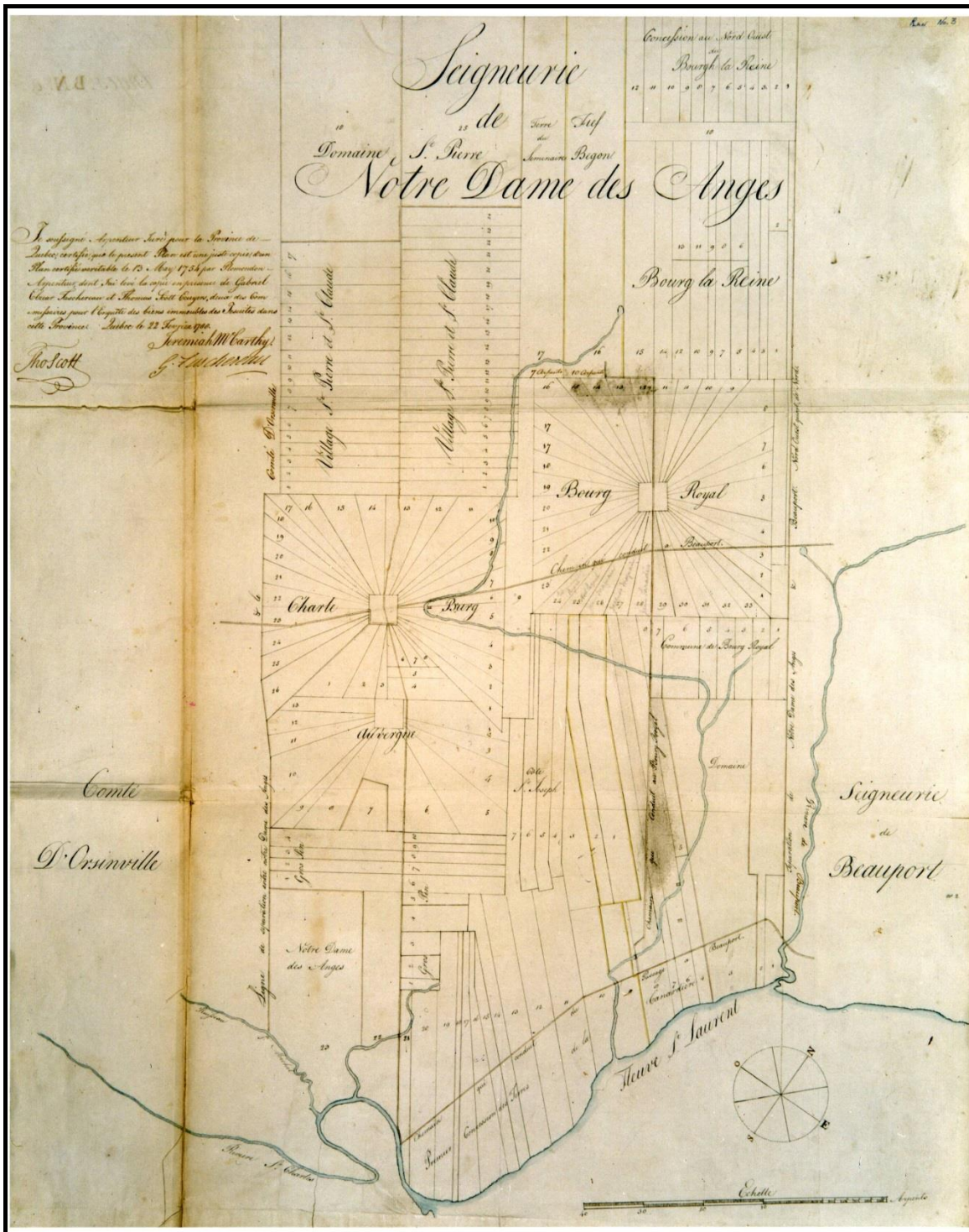


Figure 3 : Plan de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges en 1754 (Ignace Plamondon, copié par J. McCarthy, Seigneurie de Notre dame des Anges, 1754 et 1788, BanQ, E21 ministère des Terres et Forêts/Biens des Jésuites no. 58)

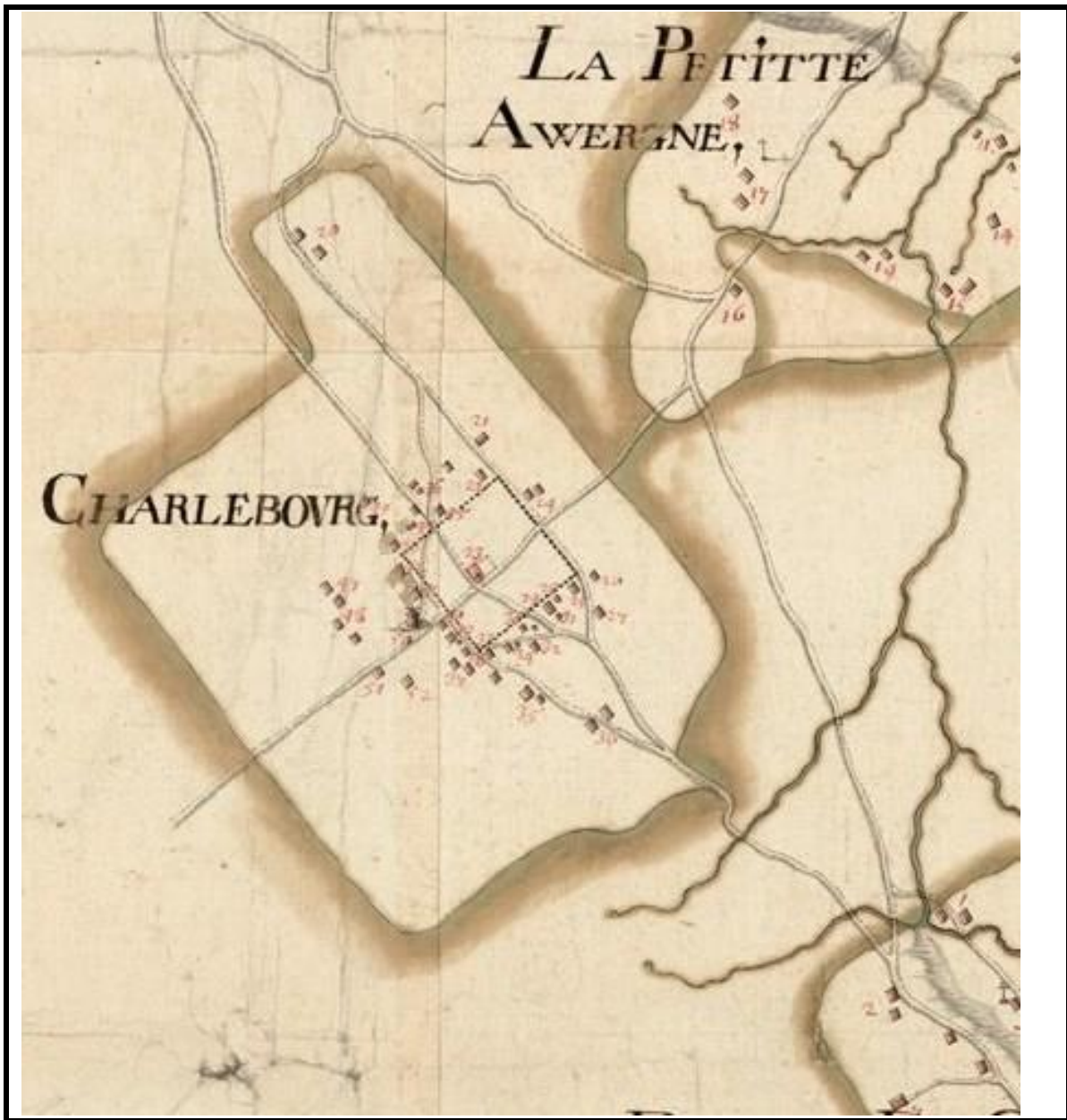


Figure 4 : Extrait du plan de Robert de Villeneuve montrant la région de Québec en 1685-86. On y voit la barricade ceinturant la commune du Trait-Carré, la chapelle en bois (no. 23) et le moulin à vent (no. 50) (Robert de Villeneuve, *Carte Des Environs de Québec En La Nouvelle-France Mesuré sur Le Lieu Très Exactement En 1685 Et 86 par Le Sr. DEVILLENEUVE Ingénieur du Roy*, 1685-1686, BNF, département des Cartes et plans, extrait; GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4).

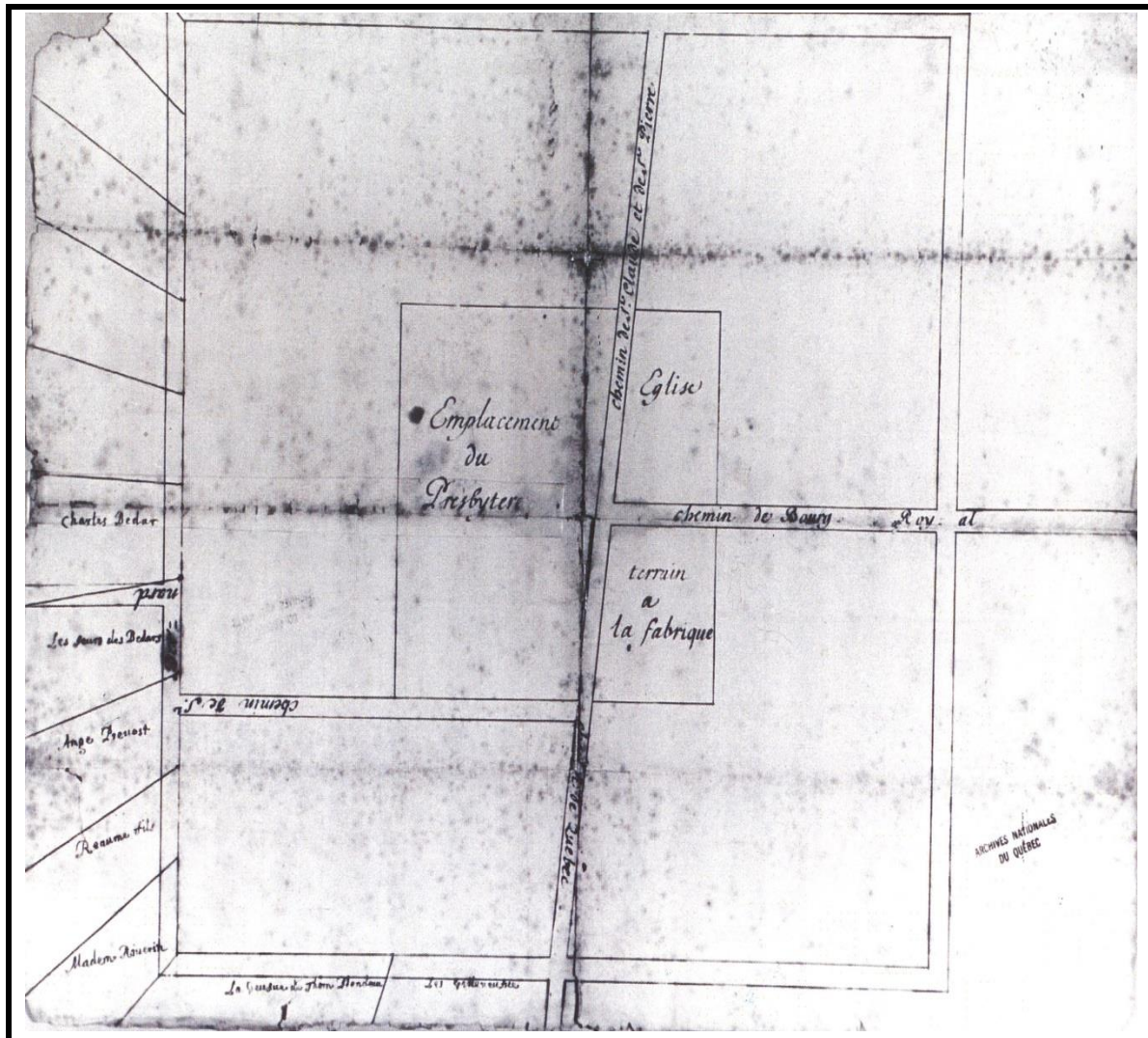


Figure 5 : Plan du Trait-Carré montrant l'espace réservé par les Jésuites pour y établir le carré institutionnel (Anonyme, *Emplacement du presbytère et de l'église de Charlesbourg (...)*, vers 1730, BanQ, E21 ministère des Terres et Forêts/Bien des Jésuites, no. 31).



Figure 6a : Vue du village de Charlesbourg vers 1831 selon James Cockburn Patterson. Au loin : la première église de pierre à gauche et l'église Saint-Charles-Borromée à droite. (Extrait de : Christina Cameron et Jean Trudel, *Québec au temps de James Patterson Cockburn*, Québec, Éditions Garneau, 1976, p.160).



Figure 6b : Vue du village de Charlesbourg vers 1831 selon James Cockburn Patterson. On peut y voir au loin les deux églises coexistantes (Extrait de : Christina Cameron et Jean Trudel, *Québec au temps de James Patterson Cockburn*, Québec, Éditions Garneau, 1976, p. 159).

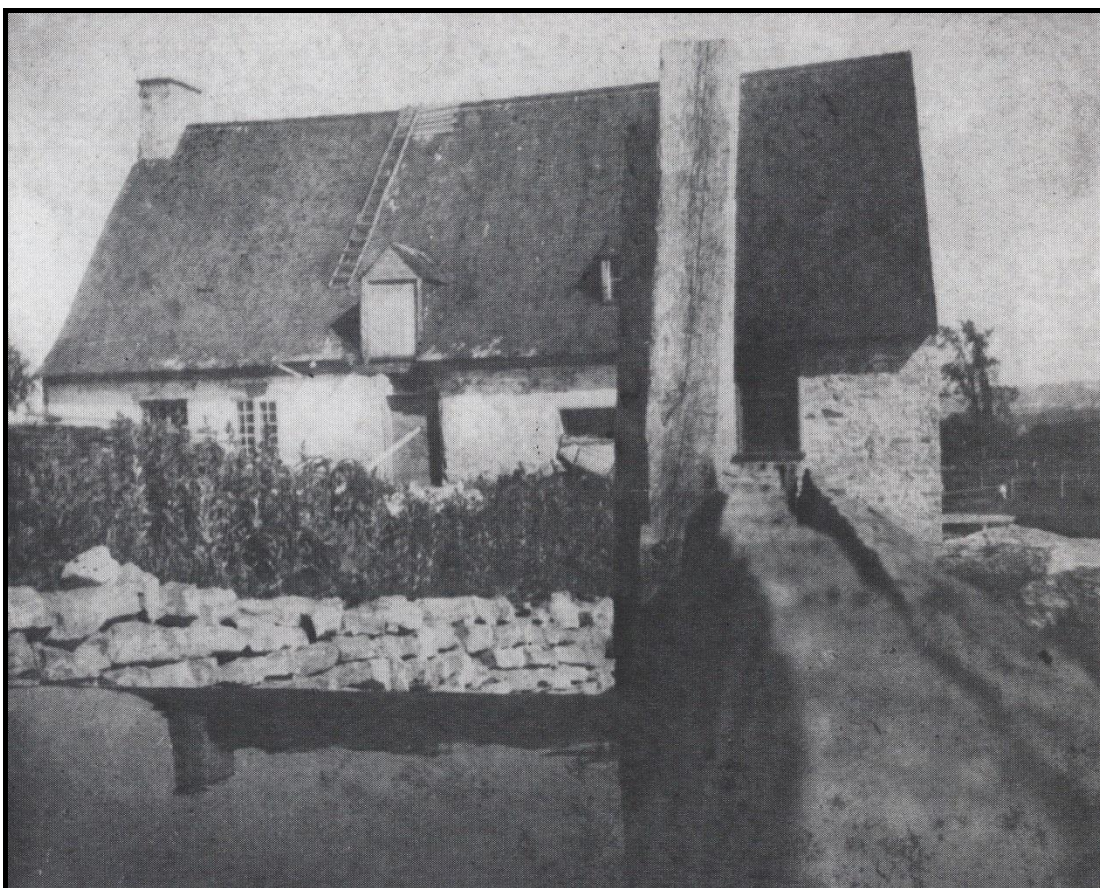


Figure 7 : Photographie ancienne montrant le moulin des Jésuites vers 1920, soit avant les transformations dont il a fait l'objet au cours du XXe siècle (Extrait du rapport d'Artefactuel de 2009, p. 37)

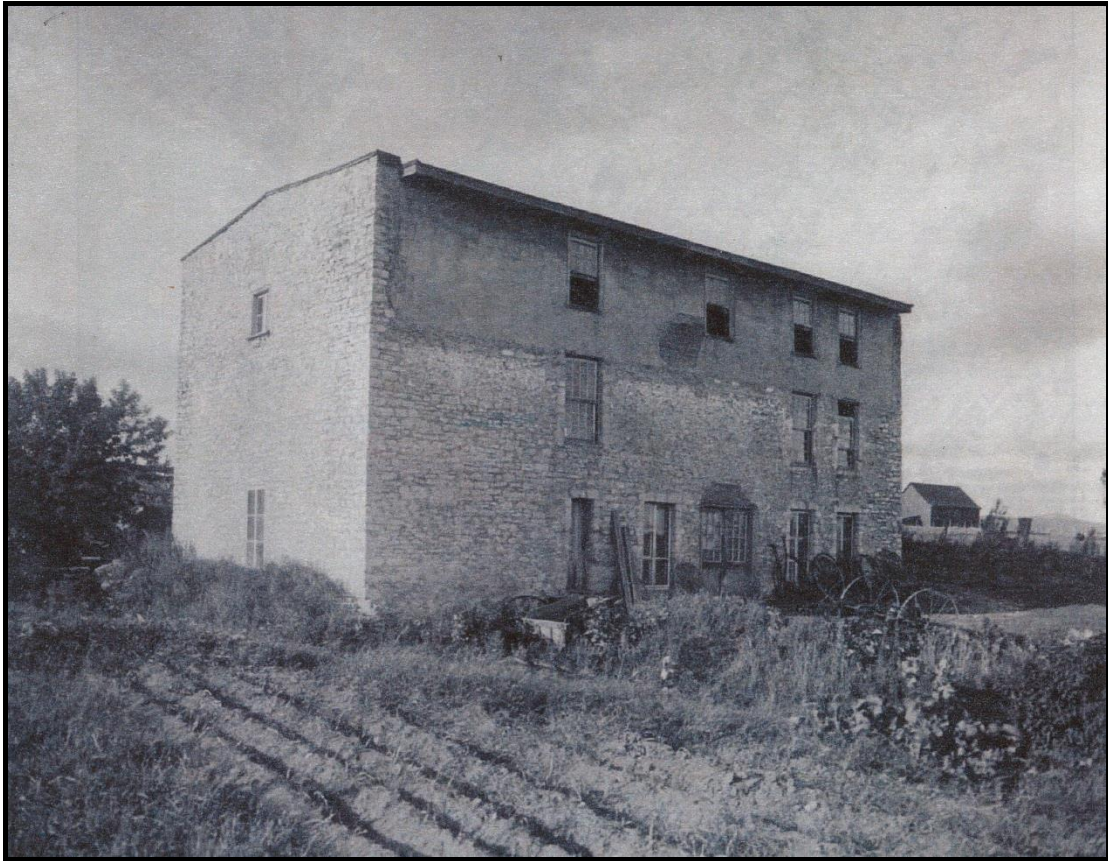


Figure 8 : Photographie ancienne montrant le moulin des Jésuites après ses modifications, vers 1925 (du rapport d'Artefactuel de 2009, p. 36)

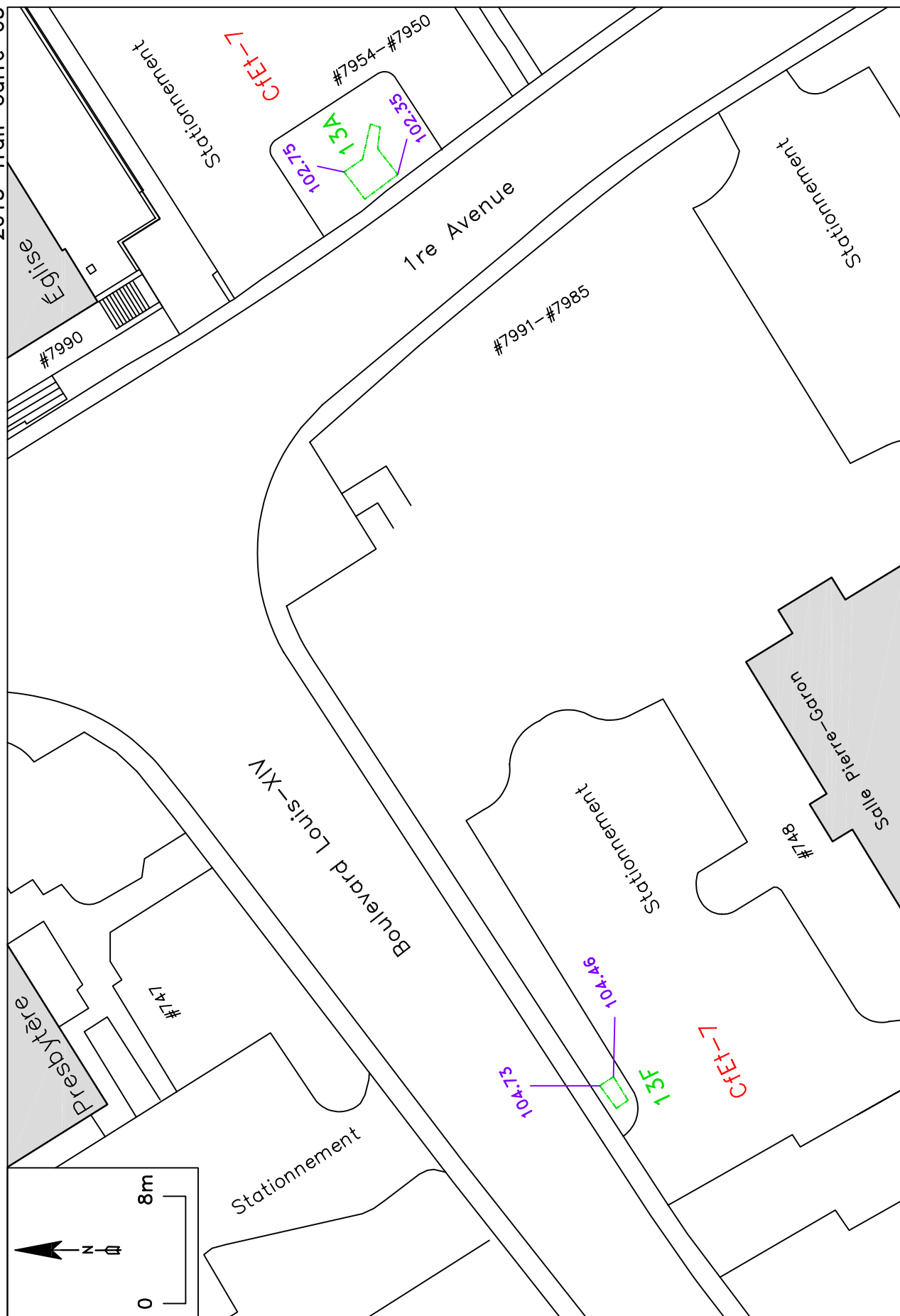


Figure 9. Plan des sondages CfEt-7-13A et 13F

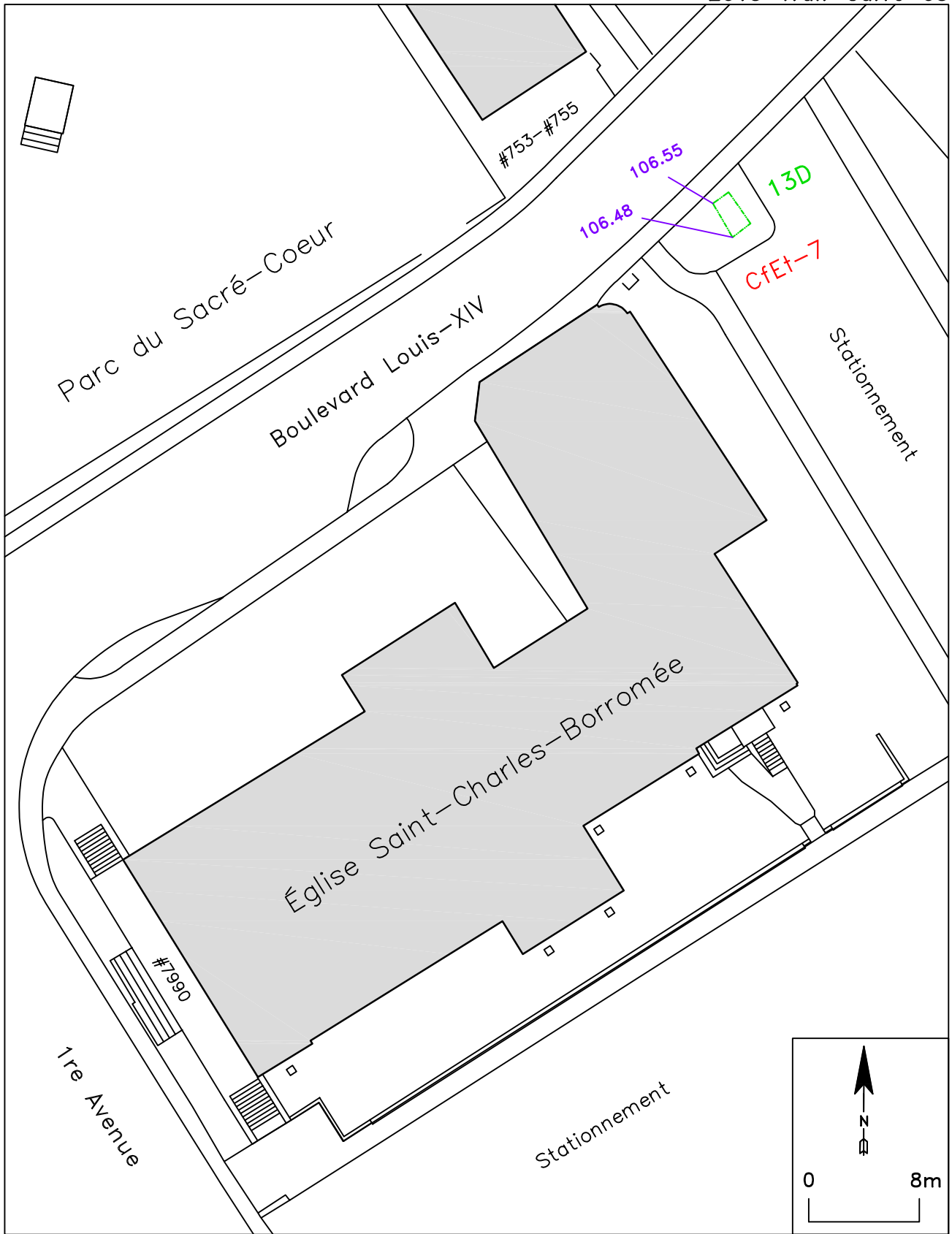
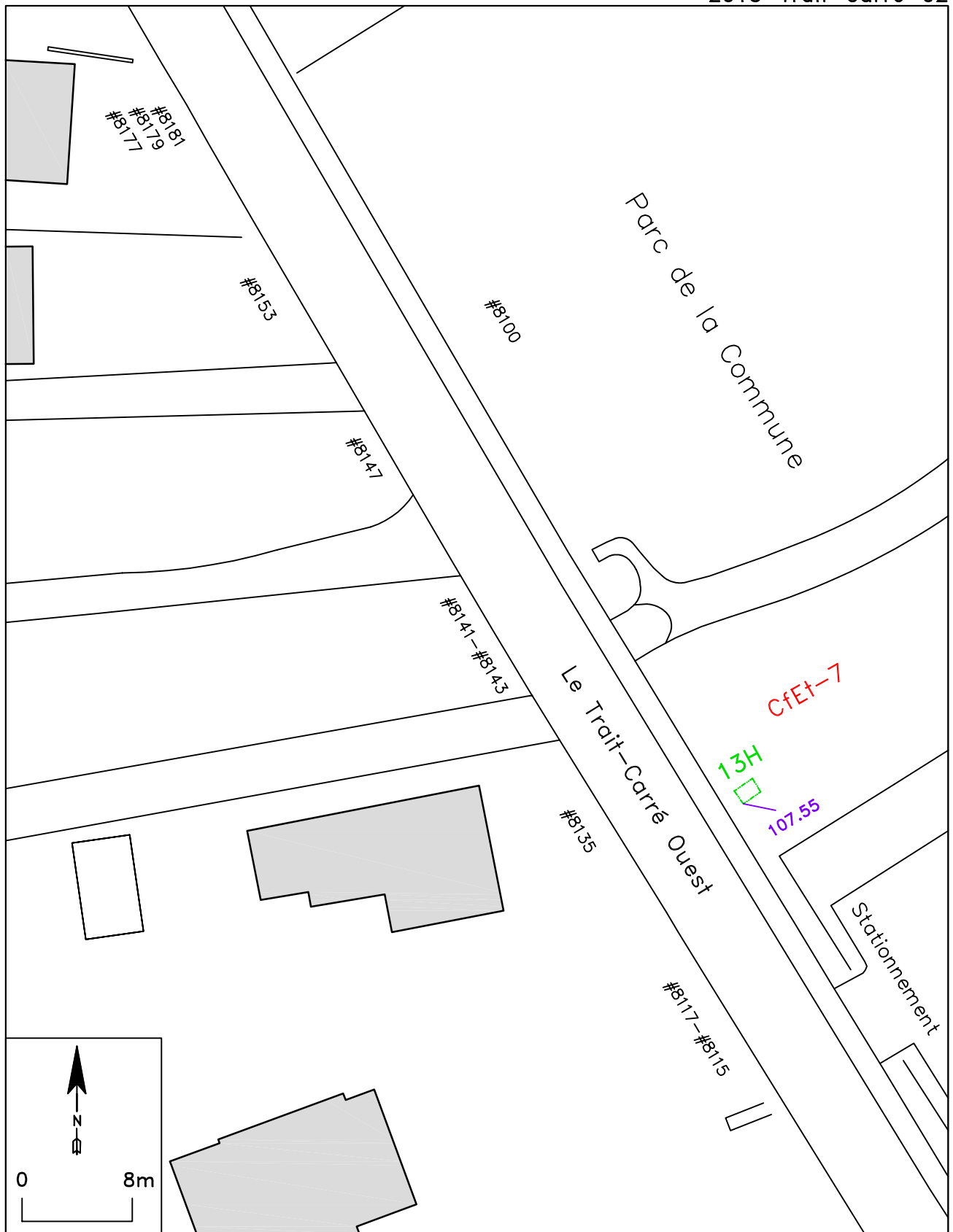


Figure 10. Plan du sondage CfEt-7-13D



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Dessiné par F.Pellerin



Figure 11. Plan du sondage CfEt-7-13H

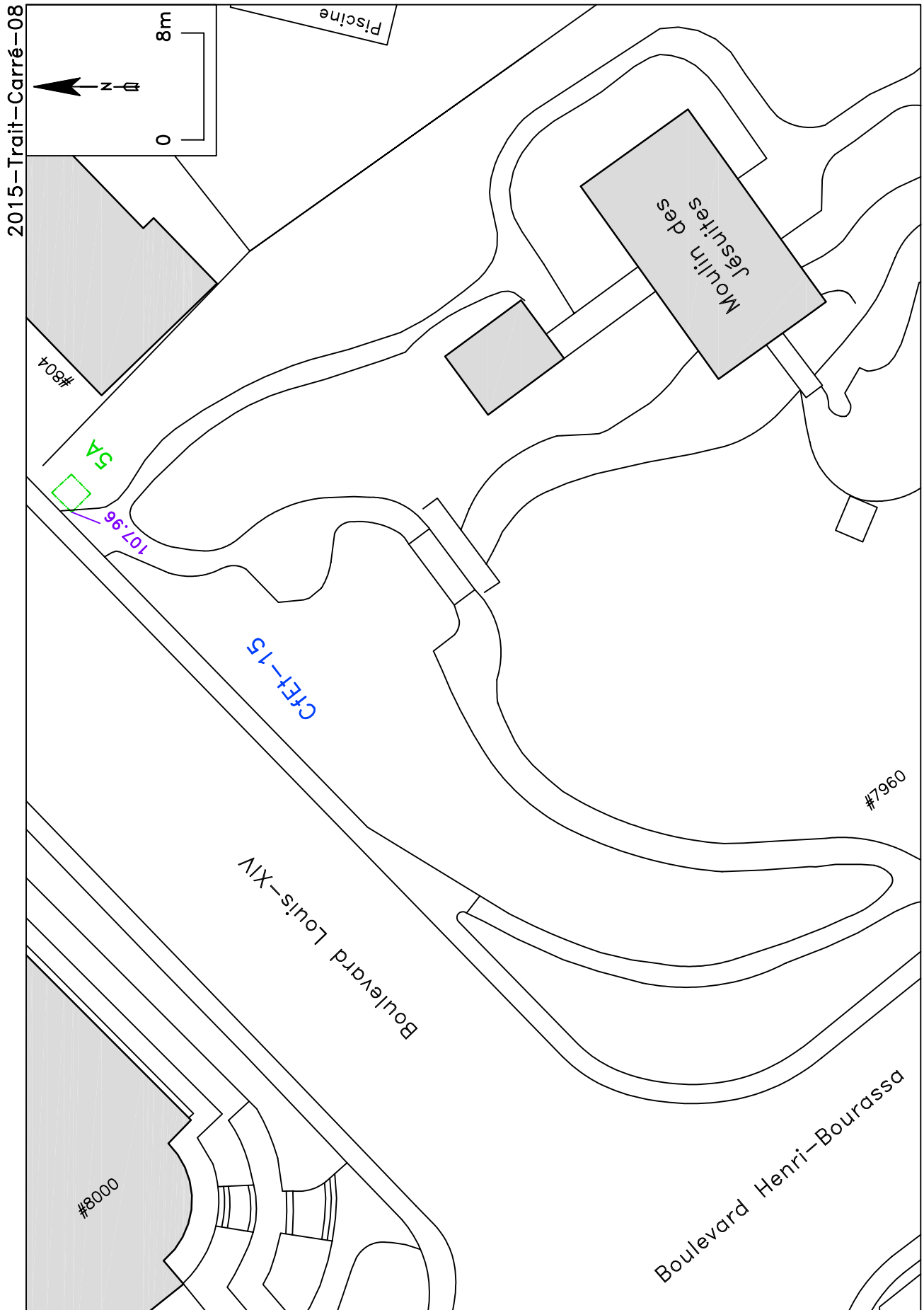


Figure 12a. Plan du sondage CfEt-15-5A

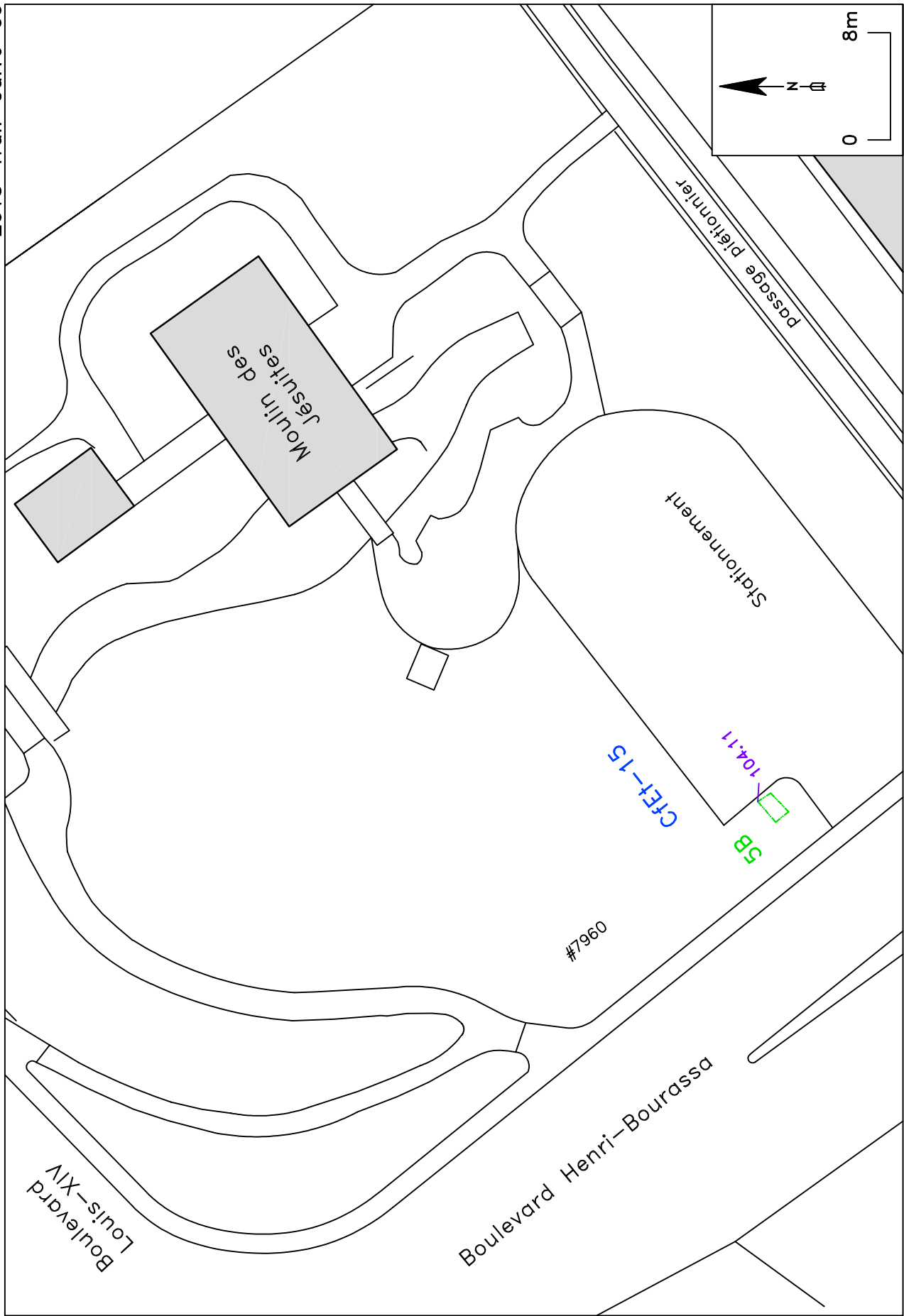
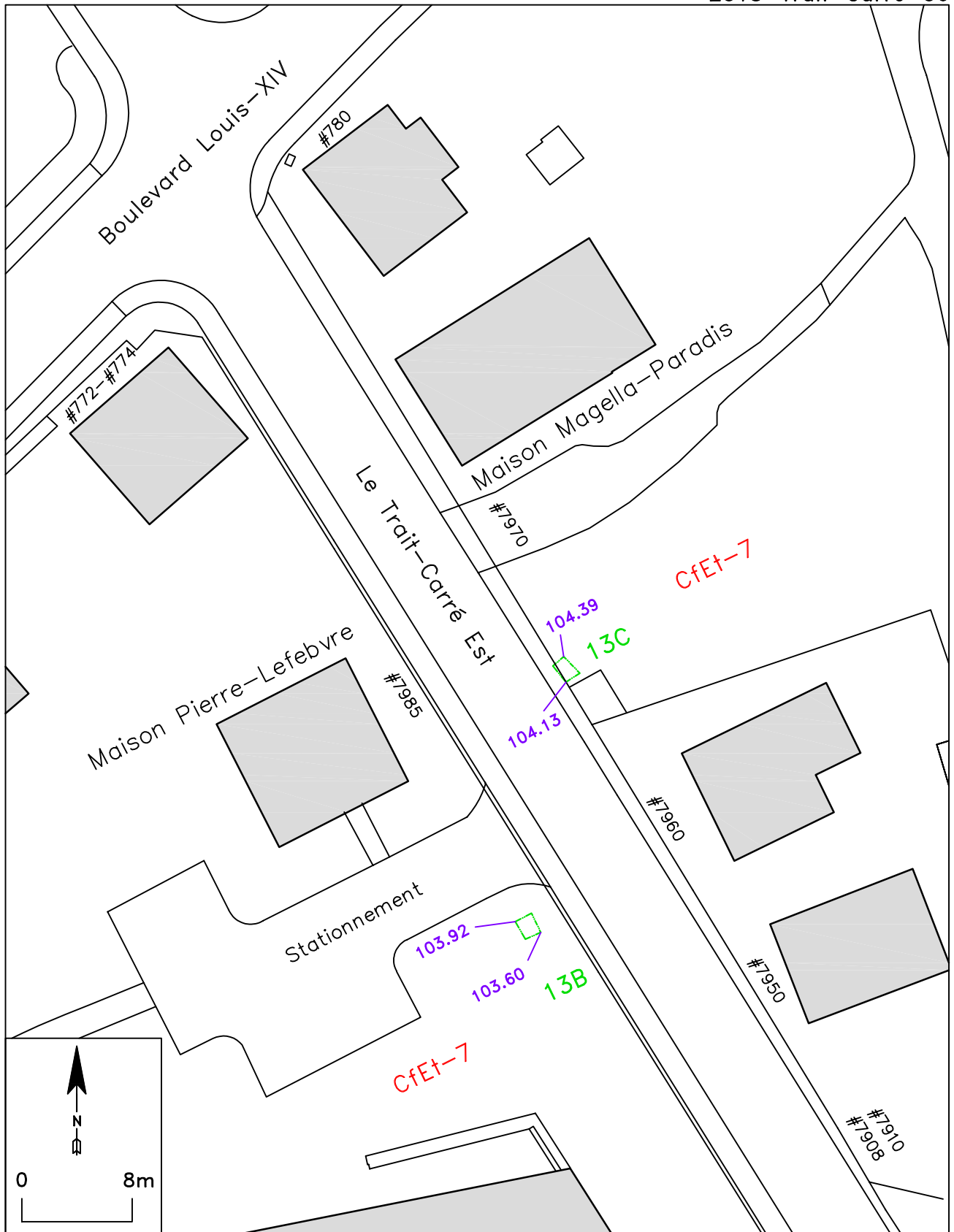


Figure 12b. Plan du sondage CfEt-15-5B



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
Dessiné par F.Pellerin



Figure 13. Plan des sondages CfEt-7-13B et 13C

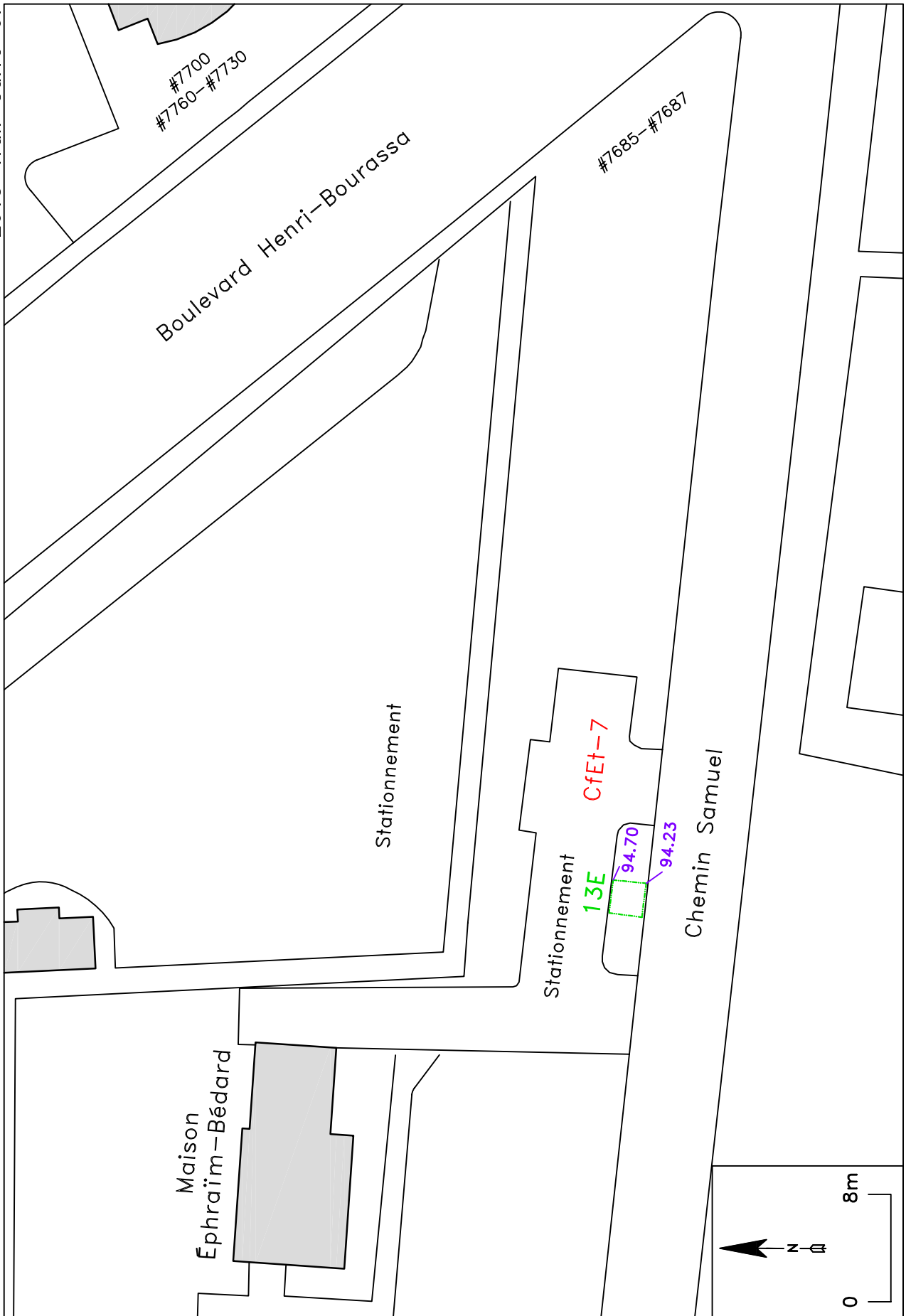
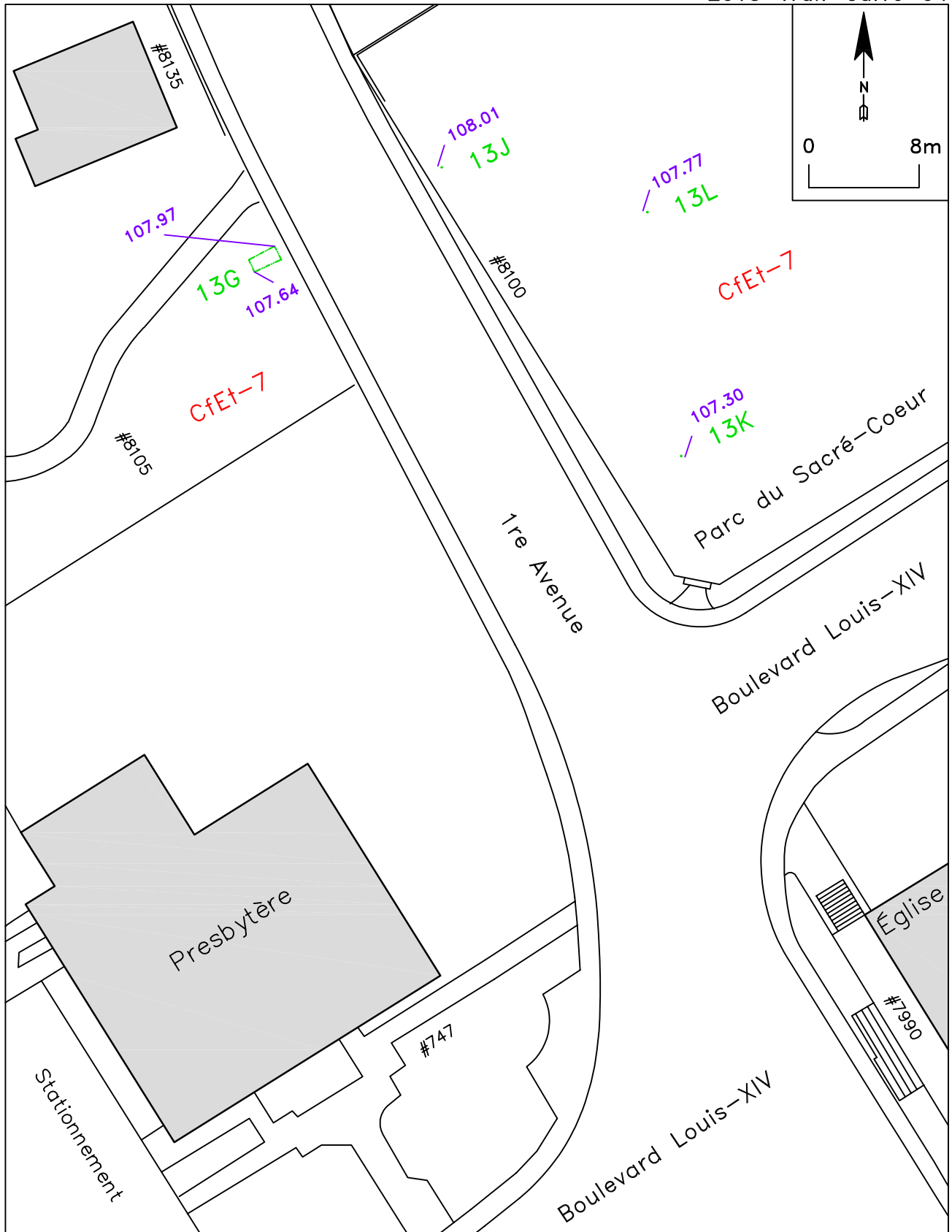


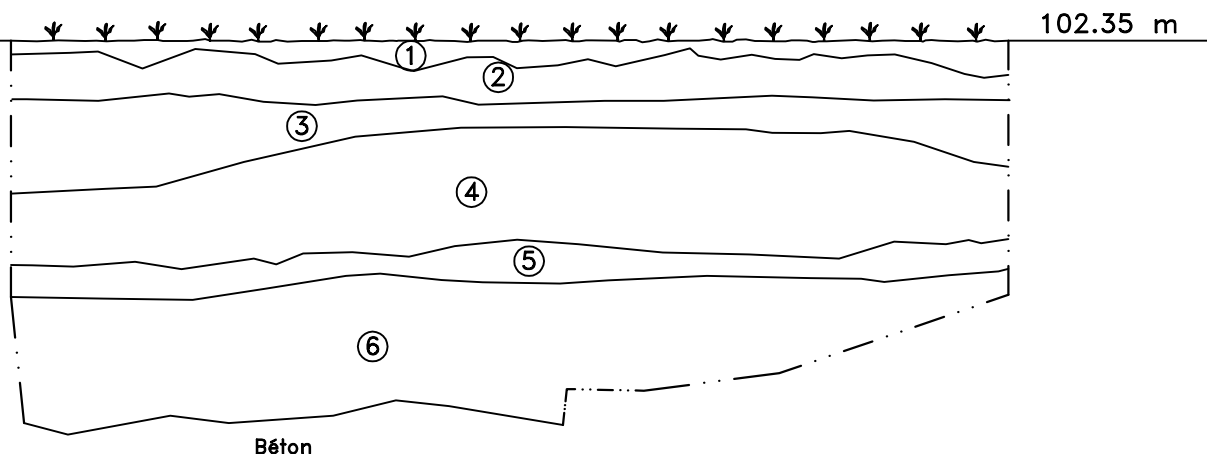
Figure 14. Plan du sondage CfEt-7-13E



## **ANNEXE 2 : CROQUIS STRATIGRAPHIQUES**



## Croquis 1 : CfEt-7-13A1, stratigraphie de la paroi ouest

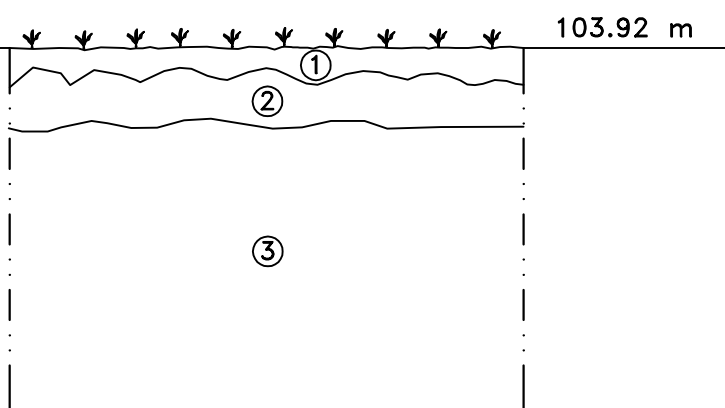


- 1) Couvert végétal
- 2) Sable jaunâtre friable
- 3) Pierre concassée lâche
- 4) Sable jaunâtre friable
- 5) Pierre concassée lâche
- 6) Sable jaunâtre friable

Légende :

— · · — Limite d'excavation  
 Dessin sans échelle

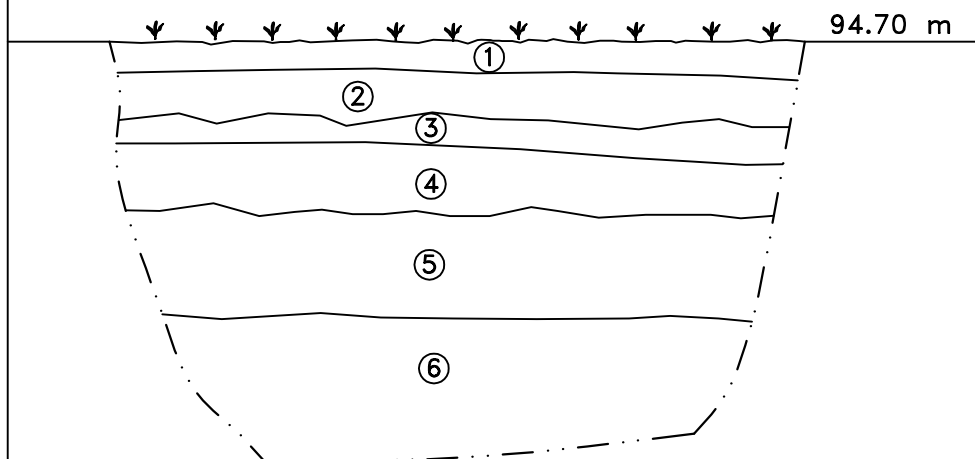
## Croquis 2 : CfEt-7-13B1, stratigraphie de la paroi ouest



- 1) Couvert végétal
- 2) Loam limoneux brun, friable, avec inclusions de taches de brique ou de terre cuite commune rouge
- 3) Loam argileux plus ou moins organique, friable à compact, avec rares inclusions de gravier (-5%). Terreau.

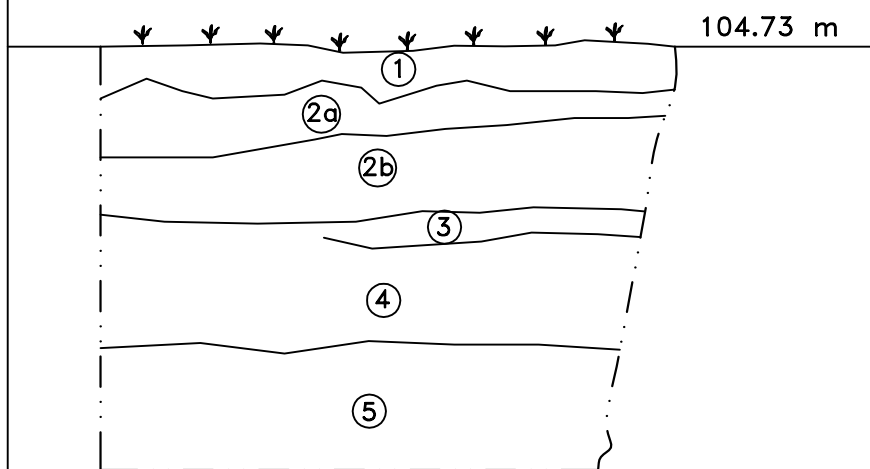


## Croquis 5 : CfEt-7-13E1, stratigraphie de la paroi nord-est



- 1) Bordure de béton
- 2) Couvert végétal - tourbe
- 3) Dalle de béton
- 4) Pierre concassée compacte mêlée à un peu de loam sableux brun
- 5) Loam argileux brun foncé, friable, avec inclusions de gravier (20%), et fragments de brique (1%)
- 6) Loam argileux brun foncé homogène et compact, avec inclusions de gravier (20%), et fragments de brique (1%). Semblable à la couche 5.

## Croquis 6 : CfEt-7-13F1, stratigraphie de la paroi nord

Légende :

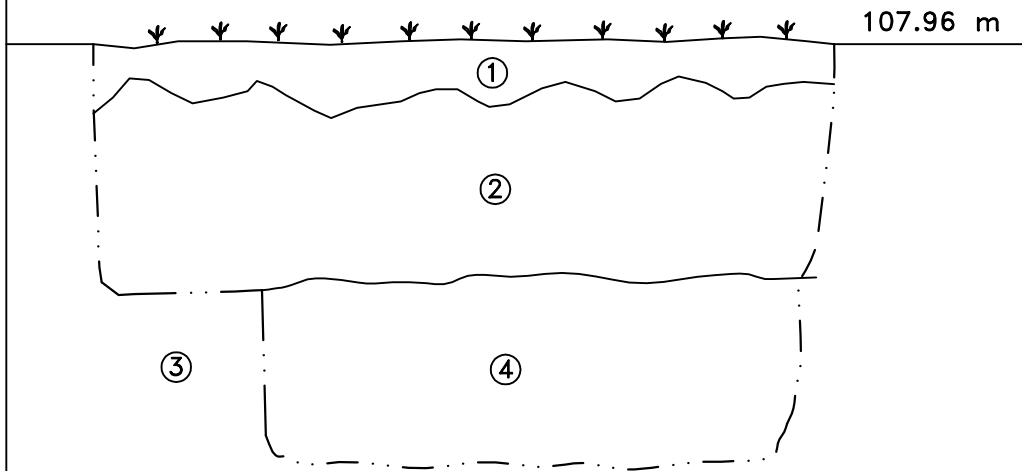
— · — · — Limite d'excavation

Dessin sans échelle

- 1) Couvert végétal
- 2a) Sable loameux brun clair, meuble et lâche, avec inclusions de gravier (10%)
- 2b) Loam argileux brun foncé, ± compact, avec inclusions de mortier (1%), de gravier (5%) et de fragments de pierre (1%)
- 3) Gravier gris ± compact
- 4) Sable jaune friable
- 5) Loam argileux brun foncé, ± compact, avec inclusions de gravier (5%). Ancien terreau.



## Croquis 9 : CfEt-15-15A1, stratigraphie de la paroi sud

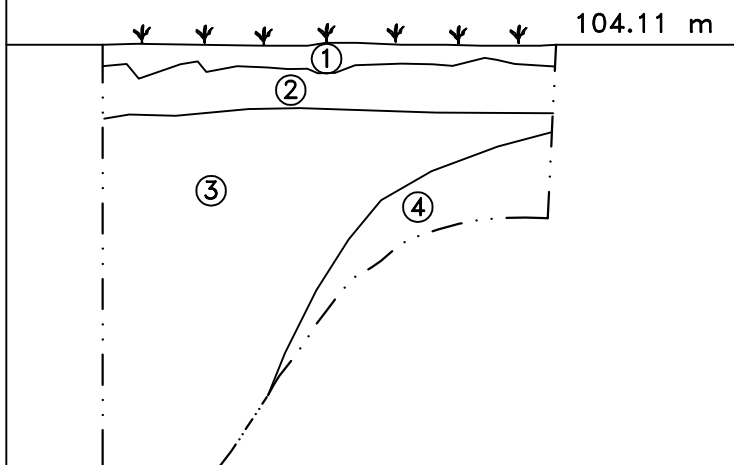


- 1) Couvert végétal
- 2) Loam argileux hétérogène brun foncé, friable, avec inclusions de gravier (20%)
- 3) Sable jaunâtre friable
- 4) Loam argileux homogène brun foncé, ± compact, avec inclusions de gravier (-5%). Ancien terreau.

**Légende :**

— · · — Limite d'excavation  
 Dessin sans échelle

## Croquis 10 : CfEt-15-5B1, stratigraphie de la paroi nord



- 1) Couvert végétal
- 2) Béton
- 3) Loam argileux brun foncé, friable, avec inclusions de gravier (10%). Remblai récent
- 4) Argile hétérogène jaunâtre marbré de loam argileux brun, ± compact. Remblai récent.